

BOURSES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE EN ALLEMAGNE 2018/2019

DAAD

Deutscher Akademischer Austauschdienst
Office allemand d'échanges universitaires

AVANT-PROPOS

La brochure « Bourses d'études et de recherche », éditée par le bureau parisien de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), est un **guide sur les différents financements possibles pour effectuer des séjours d'études et de recherche en Allemagne.**

La présente édition concerne l'année universitaire 2018 / 2019 et vous donne aussi bien des informations sur les programmes de bourses et de subventions offertes par le DAAD qu'une présentation d'autres programmes et organismes allemands, français, franco-allemands et internationaux qui pourraient être intéressants pour la réalisation d'un projet en Allemagne ou la coopération avec des partenaires allemands.

La brochure vous propose par ailleurs un carnet d'adresses d'institutions dans le secteur de la coopération universitaire franco-allemande.

La mission principale du DAAD France, en tant que représentant des établissements d'enseignement supérieur allemands en France, est de promouvoir les possibilités d'études et de recherche dans les universités, les Fachhochschulen, les instituts de recherche et les écoles supérieures des beaux-arts et de musique en Allemagne. À cette fin, nous tenons à votre disposition un large éventail d'informations en français sur le système d'enseignement supérieur allemand dans nos pages web, sous :

<http://paris.daad.de>

Vous y trouverez les réponses à des questions, telles que :

- Quelles sont les filières, les matières proposées par chaque établissement ?
- Quelles sont les caractéristiques et la structure des cursus, quels sont les diplômes délivrés par les universités d'une part et les Fachhochschulen d'autre part ?
- Quelle est la procédure d'inscription, quels sont les délais à respecter ?
- À quel niveau d'études peut-on s'inscrire avec une licence française ?

Dans nos pages web, des liens directs vous mettent en relation avec les pages d'accueil des établissements d'enseignement supérieur, des organisations universitaires et des centres de recherche allemands.

Pour des informations plus complètes ou des renseignements individualisés, vous pouvez vous adresser directement au Service d'information et de documentation de notre bureau (voir p. 4) qui vous conseillera et vous guidera dans vos démarches.

I. PROGRAMMES DU DAAD	5
Conditions générales	5
Procédures de candidature	6-7
Connaissances linguistiques	8-9
1. Bourses pour un cours de langue en Allemagne	10
• Cours de langue intensif dans un institut de langue	10-11
• Cours de langue en université	10-11
2. Bourses pour étudiants non diplômés	12
• Formation d'experts franco-allemands (PEA)	12
3. Bourses pour étudiants diplômés	13
• Bourses d'études de longue durée	13
• Bourses d'études de longue durée pour artistes et architectes	14
4. Bourses pour doctorants et post-doctorants	15
• Bourses de recherche de longue durée	15
• Bourses de recherche de courte durée	16
• Bourses de recherche pour jeunes chercheurs de l'Université Paris-Sorbonne	17
• Bourses de recherche DLR / DAAD	18
• Bourses de recherche Leibniz / DAAD	19
• P.R.I.M.E. / DAAD	20
5. Réinvitations d'anciens boursiers	21
• Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD	21
6. Bourses pour enseignants et enseignants-chercheurs	22
• Programme d'études en Allemagne (PEA) pour professeurs d'histoire et géographie titulaires	22
• Missions de recherche	23
• Missions de recherche pour enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Sorbonne	24
• Soutien de colloques en sciences humaines et sociales	25
• Soutien de colloques scientifiques de l'Université Paris-Sorbonne	26
• Missions d'enseignement	27
7. Bourses pour groupes d'étudiants	28
• Voyages d'études pour groupes d'étudiants	28
• Stages d'études pour groupes d'étudiants	29

II. PROGRAMMES BILATÉRAUX 30

- Procope 30-31
- Programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires à Berlin 32
- FranceMobil : animateurs francophones en déplacement dans les écoles 33
- Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) 34-35
- Université Franco-Allemande (UFA) 36-37
- Centre de coopération universitaire franco-bavarois (CCUFB) 38-39

III. PROGRAMMES DE L'UNION EUROPÉENNE 40

- Programme Erasmus + 40-41
- Horizon 2020, le programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne 42

IV. RECHERCHE : INSTITUTIONS ET FINANCEMENT 43

- Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) 43
- Alexander von Humboldt-Stiftung 44
- Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) 45
- Max-Planck-Gesellschaft (MPG) 46
- Deutsch-Französisches Institut Ludwigsburg (dfi) 47
- Centre Marc Bloch 48-49
- Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris 50
- Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS) 51
- Centres d'enseignement et de recherche sur la France (Frankreichzentren) 52

V. AUTRES 53

- Études de longue durée, master et thèse 53
- Postes de lecteur de français dans une université allemande 54
- Postes d'assistant de français dans un collège / lycée allemand 55

VI. ADRESSES UTILES 56

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst), créé par les universités allemandes en 1925, refondé en 1950, est une association de droit privé dont les membres sont les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les représentants de leurs étudiants. Il a pour mission de promouvoir la coopération universitaire avec l'étranger grâce, en particulier, à des échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. Ses programmes s'adressent à tous les pays et à toutes les disciplines et les étrangers aussi bien que les allemands peuvent en bénéficier.

Dans le cadre de l'Union européenne, le DAAD fait fonction d'« agence nationale allemande » pour la gestion et la mise en place d'un certain nombre de programmes européens de mobilité et de coopération universitaires, notamment de la partie universitaire du Programme Erasmus +.

Le DAAD est financé principalement par le ministère fédéral des Affaires étrangères et le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche. Son siège central est à Bonn, dont dépendent aujourd'hui les antennes de Berlin, Bruxelles, Djakarta, Hanoï, Le Caire, Londres, Mexico, Moscou, Nairobi, New Delhi, New York, Paris, Pékin, Rio de Janeiro, Tokyo et Varsovie.

Le bureau parisien du DAAD, créé en 1963, représente les universités et les Fachhochschulen allemandes en France. Il a pour vocation d'informer sur l'enseignement supérieur et la recherche en Allemagne et sur l'éventail de bourses d'études et de recherche proposées. D'autre part, il encadre des lecteurs de langue allemande actuellement en poste dans les universités et les grandes écoles françaises, des chercheurs, des enseignants et des étudiants allemands en France ainsi que d'anciens boursiers français du DAAD.

Pour répondre à toutes vos questions concernant la structure et l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Allemagne, le DAAD tient à votre disposition son service d'information et de documentation

**Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne**
28, rue Serpente
75006 Paris
Tél. : 01 53 10 58 32
Mél : info-paris@daad.de

Le Service d'information conseille les élèves et les étudiants désirant poursuivre des études ou des recherches outre-Rhin. Il informe sur les dispositions légales et les usages dans le domaine de la reconnaissance des diplômes et leurs équivalences. De plus, il peut répondre à vos questions d'ordre pratique (démarches administratives, sécurité sociale, etc.). Notre Service d'information peut également vous renseigner sur les programmes de bourses du DAAD ainsi que sur les possibilités de subventions dans le cadre de la coopération internationale.

Pour être reçu personnellement, il est nécessaire de convenir d'un rendez-vous à l'adresse quenstedt@daad.de ou par téléphone au 01.53.10.58.32

HEURES D'OUVERTURE:

- du lundi au jeudi de 10 h à 13 h
et de 14 h à 17 h ;
- le vendredi de 10 h à 13 h.

Conditions générales

En règle générale, ces bourses sont destinées aux ressortissants français. Les ressortissants d'autres pays, à l'exception de l'Allemagne, peuvent poser leur candidature à une bourse auprès du bureau parisien du DAAD, à condition qu'ils soient domiciliés en France de façon permanente depuis au moins un an au moment du dépôt de leur dossier de candidature. Autrement, ils doivent s'adresser au bureau du DAAD ou à la représentation diplomatique allemande dans leur pays d'origine.

En outre, il n'est pas autorisé de postuler parallèlement à un même programme dans plusieurs pays.

Les candidats de nationalité allemande, résidant en France de manière permanente depuis 6 ans au minimum, peuvent solliciter une bourse du DAAD au même titre que les ressortissants français.

Les candidats résidant, au moment où ils déposent leur demande de bourse, depuis plus de 15 mois consécutifs en Allemagne ne peuvent pas poser leur candidature.

En règle générale, les bourses du DAAD ne peuvent pas être cumulées avec les bourses d'autres organismes. Pour plus d'informations, il convient de s'adresser directement aux personnes responsables des programmes.

Attribution des bourses et des subventions

Pour décider de l'attribution de toutes ses bourses et de ses subventions, le DAAD réunit des commissions composées d'universitaires français et allemands. Ces commissions sélectionnent les candidats d'après les seuls critères d'excellence universitaire et scientifique. En cas de non-attribution, il est possible de renouveler ultérieurement sa candidature.

Tous les programmes de bourses et de subventions sont publiés sous réserve de la disponibilité des crédits au cours de l'année d'exercice. En outre, il est indispensable de bien respecter les délais de dépôt des dossiers indiqués pour chaque programme.

Les notices d'information ainsi que les listes de pièces à joindre correspondantes sont à télécharger depuis notre site Internet : <http://paris.daad.de> - Rubrique « Trouver un financement ».

Les dossiers de candidature doivent être ensuite complétés et envoyés en ligne via le portail de candidature.

Lorsque la candidature en ligne est finalisée, les candidats nous font parvenir un exemplaire du dossier imprimé par voie postale dans le respect de la date limite indiquée, le cachet de la poste faisant foi.

ATTENTION

Pour la plupart de nos programmes, la candidature doit impérativement se faire via le portail de candidature du DAAD : <https://portal.daad.de> en passant par la base de données des bourses www.funding-guide.de (disponible uniquement en allemand et en anglais)

Un guide d'aide à la candidature en français est accessible depuis le site du DAAD à Paris <http://paris.daad.de> - Rubrique « Trouver un financement ».

La liste ci-dessous vous aidera à trouver plus facilement la correspondance en allemand ou en anglais du programme auquel vous souhaitez postuler :

Bourses pour un cours de langue en université

(p. 10 - p. 11)

Hochschulsommerkurse in Deutschland für ausländische Studierende und Graduierte
University Summer Courses offered in Germany for Foreign Students and Graduates

Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

(p. 10 - p. 11)

Intensivsprachkurse in Deutschland für ausländische Studierende und Graduierte
Intensive Language Courses offered in Germany for Foreign Students and Graduates

Formation d'experts franco-allemands PEA

(p. 12)

Programme d'Etudes en Allemagne

Bourses d'études de longue durée

(p. 13)

Stipendien für Graduierte aller wissenschaftlichen Fächer
Study Scholarships for Graduates of All Disciplines

Bourses d'études de longue durée pour artistes et architectes

(p. 14)

Stipendien für Künstler und Architekten : Studienstipendien
Scholarships for Artists and Architects : Study Scholarships

Bourses de recherche de longue durée

(p. 15)

Forschungsstipendien - Jahresstipendien
Research Grants – One-year Grants

Forschungsstipendien - Promotionen im Cotutelle-Verfahren
Research Grants – Cotutelle Doctoral Programmes

Bourses de recherche de courte durée

(p. 16)

Forschungsstipendien - Kurzstipendien
Research Grants – Short-Term Grants

Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD

(p.21)

Wiedereinladungen für ehemalige Stipendiaten
Re-invitation Programme for Former Scholarships Holders

Stages d'enseignement pour professeurs d'histoire et géographie titulaires (PEA)

(p. 22)

Missions de recherche

(p. 23)

Forschungsaufenthalte für Hochschullehrer und Wissenschaftler
Research Stays for University Academics and Scientists

Voyages et stages d'études pour groupes d'étudiants

(p. 28-p.29)

Studienreisen und -praktika für Gruppen von ausländischen Studierenden in Deutschland
Study Visits / Study Seminars and Practicals in Germany by Groups of Foreign Students

En règle générale, les candidats à une bourse du DAAD doivent passer le test de langue onSET attestant de leur niveau et le joindre à leur dossier de candidature.

(www.onset.de)

Le test peut être passé gratuitement auprès des lecteurs d'allemand du DAAD en poste dans les départements d'allemand des universités françaises. Les adresses électroniques des lecteurs peuvent être consultées à la rubrique « Qui sommes-nous ? » sur le site Internet du DAAD :

<http://paris.daad.de>

Les candidats peuvent également s'adresser aux instituts Goethe en France (sauf Strasbourg) et aux centres culturels allemands (adresses ci-contre), le test est payant lorsqu'il est passé auprès du Goethe-Institut (environ 15 euros).

Conditions particulières

Des conditions particulières sont appliquées selon le type de bourse souhaité, le niveau d'études et la langue de travail employée durant le séjour d'études ou de recherche :

1. Les bourses d'études

Le TestDaF Niveau 3 au minimum ou le DSH sont nécessaires à l'inscription régulière à l'université. À défaut, au moment du dépôt de dossier, les candidats doivent joindre à leur candidature le test de langue onSET. Néanmoins, un test justifiant de bonnes connaissances en langue anglaise est accepté s'il s'agit d'un cursus d'études enseigné en anglais.

2. Les bourses de recherche de longue durée

Les candidats doivent passer le test de langue onSET. Néanmoins, si la langue de travail employée est autre que l'allemand, de bonnes connaissances linguistiques dans cette autre langue sont requises et doivent être attestées.

3. Les bourses de recherche de courte durée

Un test de langue n'est pas nécessaire. Les candidats doivent cependant avoir pris contact avec leur établissement d'accueil pour s'assurer que la langue de travail sur place (p. ex. allemand ou anglais) est maîtrisée avant le départ en Allemagne. Cette information doit figurer dans la lettre d'accueil.

Cours d'allemand en ligne

Les candidats sélectionnés bénéficiant d'une bourse du DAAD d'une durée d'au moins 6 mois ont la possibilité de suivre gratuitement le cours d'allemand en ligne

« DUO - Deutsch-Uni Online » avant l'entrée en vigueur de la bourse. Les boursiers en sont informés lors de l'attribution de bourse via le portail de candidature.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site

www.deutsch-uni.com/daad

Les boursiers de longue durée peuvent bénéficier par ailleurs d'un cours de langue intensif en Allemagne de 2 à 4 mois avant l'entrée en vigueur de la bourse.

Adresses du Goethe-Institut en France

BORDEAUX

35, Cours de Verdun
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 48 42 60
Mél : info@bordeaux.goethe.org
Internet : www.goethe.de/bordeaux

LILLE

98, rue des Stations
59000 Lille
Tél. : 03 20 57 02 44
Mél : info@lille.goethe.org
Internet : www.goethe.de/lille

LYON

18, rue François Dauphin
69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 08 88
Mél : info@lyon.goethe.org
Internet : www.goethe.de/lyon

NANCY

39, rue de la Ravinelle
CS 35225
54052 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 35 44 36
Mél : info@nancy.goethe.org
Internet : www.goethe.de/nancy

PARIS

17, avenue d'Iéna
75116 Paris
Tél. : 01 44 43 92 30
Mél : info@paris.goethe.org
Internet : www.goethe.de/paris

TOULOUSE

4 bis, rue Clémence-Isaure
BP 11423
31014 Toulouse Cedex 6
Tél. : 05 61 23 08 34
Mél : info@toulouse.goethe.org
Internet : www.goethe.de/toulouse

STRASBOURG

Goethe-Institut Strasbourg
7, rue Schweighaeuser
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 67 31 42
Mél : info@strasbourg.goethe.org
Internet : www.goethe.de/strasbourg
Pas de test onSET

Autres établissements habilités

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

Maison de Tübingen
19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 21 29 12
Mél : info@cfaprovence.com
Internet : www.cfaprovence.com

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT Centre Franco-Allemand en Bourgogne-Franche-Comté

29, rue Buffon
21000 Dijon
Tél. : 03 80 68 07 00
Mél : info@maison-rhenanie-palatinat.org
Internet : www.maison-rhenanie-palatinat.org

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 60 48 11
Mél : info@maison-de-heidelberg.org
Internet : maison-de-heidelberg.org

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND DE NANTES

1, rue du Guesclin
44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 83 22
Mél : ccfanantes@gmx.net
Internet : www.ccfa-nantes.org

CENTRE FRANCO-ALLEMAND (CEFA)

35, rue Saint Melaine
35000 Rennes
Tél. : 02 99 63 41 97
Mél : info@centre-franco-allemand.com
Internet : www.centre-franco-allemand.com

BOURSES POUR UN COURS DE LANGUE EN ALLEMAGNE

10

Afin de permettre aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur d'approfondir leurs connaissances en langue et civilisation allemandes, le DAAD offre le choix entre deux catégories de bourses pour suivre un cours de langue en Allemagne (voir ci-après). Une préférence est donnée aux candidats qui présentent un projet bien défini et nécessitant une meilleure maîtrise de la langue.

Les étudiants et les diplômés, inscrits au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne au moment de l'entrée en vigueur de la bourse, ne peuvent pas poser leur candidature.

Une candidature parallèle à un cours d'allemand intensif et à un cours de langue en université est exclue. L'une ou l'autre bourse ne peut être accordée à un même candidat qu'une seule fois au cours de trois années consécutives.

Un changement de cours ou un départ anticipé sont exclus.

En règle générale, l'organisateur du cours s'occupe de l'hébergement et de sa réservation.

La bourse est versée directement par le DAAD à l'organisateur du cours. Après déduction du montant du cours et de l'hébergement (si choisi), l'organisateur du cours reverse, le cas échéant, la somme restante au boursier.

Les cours sont dispensés en langue allemande.

Un test de langue allemande est requis pour ces deux catégories de bourses. Seuls les tests de langue onSET, TestDaF, DSH, DSD, Telc et les certificats de langue de l'Institut Goethe sont acceptés.

Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne et Bourses pour un cours de langue en université : voir page suivante

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Catherine Eudine)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 58 73

Mél : cours-de-langue@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

1 décembre 2017

*Les résultats sont communiqués
jusqu'à la fin du mois de mars.*

Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

Ces bourses sont accordées aux étudiants, aux diplômés de l'enseignement supérieur, aux doctorants ainsi qu'aux diplômés en poste dans les établissements d'enseignement supérieur, de toutes disciplines (à l'exception de la germanistique, des langues étrangères appliquées, de l'allemand langue étrangère, de la traduction et de l'interprétariat) pour suivre un cours d'allemand intensif dans un des instituts de langue en Allemagne, figurant dans la liste fournie par le DAAD. Le DAAD s'efforce de répondre aux souhaits des boursiers en tenant compte des places disponibles. Des connaissances de base en langue allemande sont requises (du niveau minimum A1 au niveau maximum B1 du cadre européen commun de référence pour les langues).

DURÉE DE LA BOURSE

Huit semaines consécutives entre juin et décembre 2018 sans prolongation.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,
- niveau minimum d'études requis : Licence 2 (session de juin 2018),
- le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans

au moment du dépôt de la candidature pour les diplômés en poste dans les établissements d'enseignement supérieur,

- être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

2300 euros pour deux mois consécutifs. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

Bourses pour un cours de langue en université

Ces bourses sont destinées aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur de toutes disciplines ayant déjà de bonnes connaissances en langue allemande (niveau minimum B1 du cadre européen commun de référence pour les langues) en vue de suivre l'un des cours de langue et de civilisation allemandes ainsi que des cours de langue spécialisée, organisés par les établissements d'enseignement supérieur allemands et les instituts de langue associés aux universités, mentionnés dans la liste fournie par le DAAD. Le DAAD procède ensuite à l'inscription du boursier auprès de l'université choisie en fonction des places disponibles.

DURÉE DE LA BOURSE

3 à 4 semaines (18 jours min. de cours) durant les mois d'été (en règle générale à partir de juin).

Aucune prolongation n'est possible.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,
- niveau d'études requis : Licence 2, Licence 3 ou Master 1 (maximum) (session de juin 2018),

- être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

Attribution forfaitaire de 850 euros pour les frais d'inscription, de cours et de logement. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

FORMATION D'EXPERTS FRANCO-ALLEMANDS (PEA)

12

Financé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, ce programme s'adresse à deux catégories d'étudiants :

**Étudiants germanistes LCE et LEA (allemand / anglais)
inscrits en 2018 / 2019 en 2^e année de Licence**

- **Les étudiants de la filière LCE** suivront à l'université de Göttingen des cours de grammaire, de traduction, de littérature et de civilisation.
- **Les étudiants de la filière LEA** suivront dans le centre d'accueil à l'université de Bochum des cours de langue allemande, de langue anglaise, de sciences économiques et de droit.

Le programme d'enseignement est conçu, dans la mesure du possible, d'après le cursus français de la 2^e année de licence. Les participants recevront cet enseignement sous la responsabilité d'un tuteur allemand. Avant le départ en Allemagne, les candidats sélectionnés sont tenus de se renseigner auprès de leur université d'origine sur les conditions de validation des acquis en Allemagne à leur retour en France. Le DAAD et le tuteur se chargent, le cas échéant, de l'hébergement et de sa réservation.

DURÉE DE LA BOURSE

du 1^{er} septembre 2018
au 31 janvier 2019.

Aucune prolongation n'est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

325 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans une université,
- 1^{ère} année complète de la Licence LCE allemand ou de la Licence LEA allemand / anglais (session de juin 2018),
- un test de langue allemande n'est pas requis.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

**DAAD – Office allemand
d'échanges universitaires**

(Catherine Eudine)
Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 58 73

Mél :

experts-franco-allemands@daad.de

DATE LIMITE

DE DÉPÔT DES DOSSIERS

15 mai 2018

Ces bourses d'études ou de complément de formation offrent aux étudiants diplômés de toutes disciplines la possibilité de poursuivre leurs études en Allemagne au sein d'un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'État en vue d'obtenir le Master / Diplom ou de faire une spécialisation, sanctionnés par un diplôme en Allemagne ou en France

Le séjour doit être justifié par un projet d'études précis et détaillé relevant de la discipline étudiée en France.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD. L'entrée en vigueur de la bourse est cependant conditionnée par l'admission du candidat dans le cursus de l'établissement allemand d'accueil. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de ou des établissements dans lesquels ils veulent poursuivre leur formation.

DURÉE DE LA BOURSE

a) 10 à 24 mois à partir du 1er octobre 2018 pour les études de master ou une spécialisation sanctionnées par un diplôme en Allemagne, indépendamment de la durée de la filière choisie. Les bourses sont attribuées pour la durée demandée et ne peuvent être prolongées.

b) une année universitaire (7 à 10 mois) en Allemagne à partir du 1er octobre 2018 dans le cadre des études de Master ou d'une spécialisation en France (1ère ou 2ème année, diplôme obtenu en France); une prolongation de la bourse est exclue.

MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale), sous certaines conditions, une aide complémentaire de 500 euros max. pour les frais d'inscription.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- licence, master 1, diplôme de fin d'études d'une grande école,
- le diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,
- la licence doit être validée au plus tard à la session de juin 2018.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

voir p. 8 / 9

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Janique Bikomo)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 81

Mél :

etudes-longue-duree@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 janvier 2018

BOURSES D'ÉTUDES DE LONGUE DURÉE POUR ARTISTES ET ARCHITECTES

Les bourses sont offertes aux candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études dans l'une des filières artistiques suivantes : arts plastiques, arts décoratifs, design, architecture, cinéma, mise en scène, théâtre, danse, chorégraphie ou musique. Elles sont destinées à la poursuite des études ou à un approfondissement de formation dans une école supérieure des beaux-arts, de musique ou dans l'une des filières correspondantes au sein d'une université ou d'une Fachhochschule en Allemagne. Les établissements doivent être publics ou reconnus par l'Etat allemand. La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD mais c'est l'établissement allemand d'accueil qui décide de l'admission définitive du boursier. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de l'établissement dans lequel ils veulent poursuivre leur formation. Les candidats ayant terminé un cycle d'études universitaires (licence) en musicologie, sciences théâtrales, etc. et désirant préparer un master / doctorat doivent déposer leur demande dans le cadre des bourses d'études ou de recherche de longue durée de toutes disciplines (voir pages 13 et 15).

NB : Pour ce programme, les candidatures sont à envoyer directement à nos bureaux de Bonn. Elles seront impérativement rédigées en anglais ou en allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

10 à 24 mois à partir du 1^{er} octobre 2018. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois.
Le cas échéant, une allocation d'études et de voyage, couverture sociale, sous certaines conditions, une aide complémentaire de 500 euros max. pour les frais d'inscription.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- en règle générale, diplôme de fin d'études dans la spécialité,
- en règle générale, l'examen de fin d'études ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

- arts plastiques, design, cinéma, musique : bonnes connaissances en allemand,
- théâtre et mise en scène : excellentes connaissances en allemand,

- comédie musicale, performance studies, danse, chorégraphie : connaissances de base en allemand et de bonnes connaissances en anglais.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Janique Bikomo)
Tél. : 01 53 10 57 81
Mél : artistes@daad.de

DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD Referat ST 24
(Carolin Schmeling,
Sarah Fee Linke)
Kennedyallee 50 - D-53175 Bonn
Mél : schmeling@daad.de /
linke@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- Arts plastiques, design, communication visuelle, cinéma : 30 novembre
- Mise en scène, dramaturgie et musique : 31 octobre
- Architecture : 30 septembre

Ces bourses de recherche sont destinées aux doctorants et aux post-doctorants, toutes disciplines confondues, souhaitant effectuer un séjour de recherche de longue durée en Allemagne dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires publics ou reconnus par l'État allemand.

Le projet de recherche ou complément de formation doit être réalisé en concertation avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

Dans le cas d'une cotutelle de thèse, la durée de la bourse peut aller jusqu'à 18 mois maximum, éventuellement échelonnés sur trois années consécutives. Il est demandé de fournir la convention de cotutelle signée par les deux directeurs de thèse, allemand et français.

DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1^{er} octobre 2018, non renouvelable.

18 mois maximum dans le cadre d'une cotutelle de thèse.

MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- master 2 ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
- doctorat, pour un séjour de recherche post-doctorale non diplômante (en règle générale jusqu'à 2 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
- ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,

- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc,
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine,
- prolongation exclue.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

voir p. 8 / 9

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Lotta Resch)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 80

Mél :

recherche-longue-duree@daad.de

**DATE LIMITE
DE DÉPÔT DES DOSSIERS**

31 janvier 2018

BOURSES DE RECHERCHE DE COURTE DURÉE

16

Ces bourses de recherche sont destinées aux doctorants et aux post-doctorants, toutes disciplines confondues, souhaitant effectuer un séjour de recherche de courte durée en Allemagne dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires publics ou reconnus par l'État allemand.

Le projet de recherche ou complément de formation doit être réalisé en concertation avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

Les doctorants qui sont déjà inscrits en doctorat dans une université allemande ne peuvent pas poser leur candidature, à l'exception des doctorants en cotutelle.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 6 mois.

Prolongation exclue.

MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- master 2 ou équivalent (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
- doctorat (en règle générale, jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
- ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,
- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc.,
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine (se renseigner auprès du DAAD).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

voir p. 8 / 9

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Lotta Resch)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 80

Mél : recherche-courte-duree@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 15 septembre 2017 pour un séjour débutant entre janvier et juin 2018
- 15 février 2018 pour un séjour débutant entre juillet et décembre 2018

Dans le cadre de son Programme d'excellence avec l'Université Paris-Sorbonne, le DAAD propose depuis 2017 un programme exclusif de bourses de mobilité réservé aux doctorants, aux post-doctorants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs de l'Université Paris-Sorbonne.

Le volet 1 de ce programme est destiné aux doctorants (et exceptionnellement aux post-doctorants), toutes disciplines confondues, de l'Université Paris-Sorbonne qui souhaitent effectuer un séjour de recherche de courte ou de longue durée en Allemagne dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires publics ou reconnus par l'État allemand.

Le projet de recherche ou complément de formation doit être réalisé en concertation avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

- Type A (longue durée) : 7 à 10 mois. 18 mois maximum dans le cadre d'une cotutelle de thèse.
- Type B (courte durée) : 1 à 6 mois

MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.
Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être doctorant voire post-doctorant inscrit/rattaché à l'Université Paris-Sorbonne,
- proposer un projet de recherche pertinent pour lequel le séjour en Allemagne serait une valeur ajoutée,
Avoir l'un des diplômes suivants :
- master ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
- doctorat, pour un séjour de recherche post-doctoral non diplômant (en règle générale jusqu'à 2/4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
- ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,

- avoir des contacts préalables avec l'établissement d'enseignement supérieur, l'institut de recherche, la bibliothèque, les archives, etc. en Allemagne.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.
voir p. 8 / 9

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Lotta Resch)
Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris
5^e étage, bureau 512bis
Tél. : 01 53 10 57 80
Mél :
resch@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **Type A : 31 janvier 2018** pour un séjour de longue durée
- **Type B : 15 septembre 2017 et 15 février 2018** pour un séjour de courte durée

BOURSES DE RECHERCHE DLR / DAAD

18

Le DLR (Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt) et le DAAD offrent des bourses, dans le cadre d'un programme, ouvert aux doctorants et aux post-doctorants hautement qualifiés ainsi qu'aux chercheurs confirmés qui souhaitent réaliser des travaux de recherches et de développement approfondis sur des thématiques particulières, dans les domaines de l'aéronautique, l'espace, l'énergie ou des transports.

En tant qu'agence spatiale allemande, le DLR se voit confier par le gouvernement fédéral allemand la responsabilité de la planification à long terme et de la mise en oeuvre du programme spatial allemand ainsi que de la représentation des intérêts allemands à l'international.

Environ 8000 personnes sont employées dans les 33 instituts et installations du DLR situés sur 20 sites en Allemagne.

Les appels à candidature sont publiés dans la rubrique DLR-DAAD Fellowships - Current Offers des pages d'accueil du DAAD et du DLR dans les domaines de recherche : Aeronautics, Space, Transportation, Energy

<https://www.daad.de/deutschland/stipendium/datenbank/de/15371-dlr-daad-research-fellowships-current-offers>

RENSEIGNEMENTS

Les informations sur le programme de recherche, les procédures et délais de candidatures sont communiqués aux intéressés à l'adresse suivante :

**Deutscher Akademischer
Austauschdienst (DAAD)**
(Cordula Behrsing)

Referat ST43

Postfach 200404

D-53134 Bonn

Tél. : 0049 228 882 781

Mél : dlr-daad-program@daad.de

Internet : www.daad.de/dlr

L'Association Leibniz (Leibniz-Gemeinschaft e.V.) et le DAAD offrent des bourses de recherche aux jeunes post-doctorants internationaux hautement qualifiés qui souhaitent mener à bien des recherches dans l'un des 91 instituts Leibniz de leur choix en Allemagne.

DURÉE DE LA BOURSE

12 mois.

MONTANT DE LA BOURSE

2000 euros par mois, allocation de recherche de 460 euros, couverture sociale, et, si demandé, 2 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- avoir terminé le doctorat depuis 2 ans au plus.

RENSEIGNEMENTS

Les informations sur le programme de recherche, les délais et procédures de candidature sont communiqués aux intéressés à l'adresse suivante :

**DAAD – German Academic
Exchange Service**
(Oliver Reinken)

Section ST43
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn

Mél :

reinken@daad.de

Internet :

www.daad.de/leibniz

Le DAAD, co-financé par le programme Marie Curie de l'Union Européenne, offre de nouvelles possibilités de financement aux post-doctorants dans le cadre de la « Postdoctoral Researchers International Mobility Experience » (P.R.I.M.E.), qui prévoit non pas des bourses mais des postes rémunérés pour de jeunes chercheurs hautement qualifiés de toutes nationalités et de toutes disciplines.

La subvention comprend une phase de 12 mois à l'étranger et une phase d'intégration de 6 mois dans une université allemande, au sein de laquelle les bénéficiaires occupent des postes de post-doctorants pendant toute la durée du financement.

RENSEIGNEMENTS

**Deutscher Akademischer
Austauschdienst (DAAD)**

Referat ST43 / P.R.I.M.E.

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

Mél : prime@daad.de

Internet : www.daad.de/prime

*Appel à candidatures en 2018, sous
réserve de la disponibilité des crédits.
Date limite de candidature
probablement en mai 2018.*

Le DAAD offre des possibilités de subventions à ses anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de 6 mois au minimum en Allemagne.

Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail au sein d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires allemands, publics ou reconnus par l'État allemand.

Les anciens boursiers qui travaillent en dehors du domaine de la recherche peuvent être réinvités en Allemagne pour y réaliser un projet de travail dans une entreprise ou une institution relevant des domaines économique, administratif, culturel ou des médias.

DURÉE DU SÉJOUR

1 à 3 mois.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois ans.

INDEMNITÉS DE SÉJOUR

De 2000 à 2150 euros par mois selon le statut universitaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- avoir bénéficié d'une bourse du DAAD de 6 mois au minimum,
- être rentré en France depuis au moins trois ans,
- être accueilli dans un établissement d'enseignement supérieur, un institut de recherche allemand, dans une entreprise ou une institution,
- le contenu et le calendrier du projet de recherche ou de travail doivent être établis en concertation avec l'établissement d'accueil, une confirmation écrite doit être jointe au dossier.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Lotta Resch)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 80

Mél : resch@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **15 septembre 2017** pour un séjour débutant entre janvier et juin 2018
- **15 février 2018** pour un séjour débutant entre juillet et décembre 2018

PROGRAMME D'ÉTUDES EN ALLEMAGNE (PEA) POUR PROFESSEURS D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE TITULAIRES

Organisé dans le cadre d'une coopération entre le ministère français chargé de l'éducation nationale et le ministère de l'éducation du Land de Hesse, financé par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, ce programme offre la possibilité aux professeurs d'histoire et géographie titulaires d'effectuer un mois de formation pratique et pédagogique en Allemagne.

Durant cette période, leur remplacement est assuré par les académies concernées.

Ce programme vise à former ces professeurs à l'enseignement en langue allemande d'une partie du programme français de leur discipline. Il s'adresse tout particulièrement aux professeurs souhaitant préparer une certification complémentaire d'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique, en vue d'enseigner notamment dans les sections européennes et les sections conduisant à la délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur.

Les candidats retenus par une commission de sélection franco-allemande sont accueillis à l'université et au *Studienseminar für Gymnasien* de Francfort-sur-le-Main.

Ils effectuent un stage d'enseignement au sein d'un établissement d'enseignement secondaire et suivent en parallèle un programme de formation spécifique à l'université, orienté d'après leur discipline et complété par des cours de perfectionnement en allemand, sous la responsabilité d'un tuteur allemand.

DURÉE

1 mois.
(du 1^{er} au 28 février 2018)
Aucune prolongation n'est possible.

POSITION ADMINISTRATIVE ET TRAITEMENT

Les professeurs restent en position d'activité et continuent d'être rémunérés sur leur poste.
Les professeurs doivent effectuer les démarches administratives auprès de leur assurances et mutuelles.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être professeur d'histoire et géographie titulaire, exerçant dans un établissement public français du second degré.

Attention : seuls les dossiers comportant l'**accord formel du recteur (ou d'un agent ayant délégation de signature)** pour la présentation de cette candidature sont éligibles à ce programme.

AIDE FINANCIÈRE

450 euros

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Bonne connaissance de l'allemand, correspondant au niveau B2 du CECRL. Les candidats joignent à leur dossier de candidature le résultat du test onSET (www.onset.de).

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Kilian Quenstedt)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 58 32

Mél : quenstedt@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

16 octobre 2017

Sous réserve de modifications, l'appel à candidatures n'ayant pas encore été publié au B.O. de l'Éducation nationale.

Le DAAD subventionne des missions de recherche destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un ou de plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche allemands, publics ou reconnus par l'État allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois années.

MONTANT DE LA BOURSE

De 2000 à 2150 euros par mois selon le statut universitaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- exercer en France au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche,
- avoir terminé le doctorat depuis au moins 4 ans,
- avoir l'un des titres suivants : maître de conférences, professeur des universités, chargé de recherche, directeur de recherche,
- être accueilli au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand,
- avoir des connaissances linguistiques adaptées à la langue de travail et au projet de recherche,

- le projet de recherche doit être établi en concertation avec l'établissement d'accueil ; une confirmation écrite doit être jointe au dossier,
- les anciens boursiers de la Fondation Alexander von Humboldt sont priés de s'adresser en priorité à cette même fondation.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Lotta Resch)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 80

Mél : resch@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **15 septembre 2017** pour un séjour débutant entre janvier et juin 2018
- **15 février 2018** pour un séjour débutant entre juillet et décembre 2018

MISSIONS DE RECHERCHE POUR ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Dans le cadre de son Programme d'excellence avec l'Université Paris-Sorbonne, le DAAD propose depuis 2017 un programme exclusif de bourses de mobilité réservé aux doctorants, aux post-doctorants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs de l'Université Paris-Sorbonne.

Le volet 2 de ce programme est destiné aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs, toutes disciplines confondues, en poste à l'Université Paris-Sorbonne, qui souhaitent effectuer un séjour de recherche en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'Etat allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois. Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois années.

MONTANT DE LA BOURSE

De 2000 à 2150 euros par mois selon le statut universitaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être enseignant-chercheur ou chercheur en poste à l'Université Paris-Sorbonne,
- avoir l'un des titres suivants : maître de conférences, professeur des universités, chargé de recherche, directeur de recherche,
- avoir terminé le doctorat depuis au moins 4 ans,
- être accueilli au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand et avoir un projet de recherche établi en concertation avec celui-ci,
- avoir des connaissances linguistiques adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Lotta Resch)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente

75006 Paris
5ème étage, bureau 512bis

Tél. : 01 53 10 57 80

Mél : resch@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **15 septembre 2017** pour un séjour débutant entre janvier et juin 2018
- **15 février 2018** pour un séjour débutant entre juillet et décembre 2018

Dans le cadre de son programme de soutien aux sciences humaines et sociales en coopération avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, le DAAD propose des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'études (1 à 5 jours) en France.

Les bénéficiaires sont les enseignants-chercheurs, titulaires d'un poste dans un établissement d'enseignement supérieur allemand, invités à donner une conférence dans le cadre de cette manifestation.

DURÉE

1 à 5 jours.

MONTANT DE L'AIDE FINANCIERE

Indemnité journalière (80 euros)
et allocation forfaitaire pour frais
de voyage (250 euros).

CONDITIONS ET DÉLAIS DE CANDIDATURE

Le programme doit être présenté
par l'organisateur français,
au moins 4 mois avant le colloque.
Le DAAD contacte l'intervenant
qui doit lui retourner le dossier
au moins 4 semaines avant
le début du colloque.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

**DAAD – Office allemand
d'échanges universitaires**
(Marion Rolland)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 58 22

Mél : rolland@daad.de

SOUTIEN DE COLLOQUES SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Dans le cadre de son Programme d'excellence avec l'Université Paris-Sorbonne, le DAAD propose depuis 2017 des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'études en France à l'initiative d'enseignants-chercheurs et chercheurs, toutes disciplines confondues, en poste à l'Université Paris-Sorbonne.

Les bénéficiaires sont des enseignants-chercheurs et des chercheurs provenant d'un établissement d'enseignement supérieur allemand, invités à donner une conférence dans le cadre de cette manifestation de l'Université Paris-Sorbonne.

DURÉE

1 à 5 jours.

MONTANT DE L'AIDE FINANCIERE

Somme moyenne de 500€ environ par séjour, indemnité journalière (80€) et allocation forfaitaire pour frais de voyage (250€).

CONDITIONS ET DÉLAIS DE CANDIDATURE

Le programme doit être présenté au DAAD France par l'enseignant-chercheur de l'Université Paris-Sorbonne, au moins quatre mois avant le colloque. Le DAAD contacte par la suite l'intervenant qui doit lui retourner le dossier au moins quatre semaines avant le début du colloque.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
(Marion Rolland)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

5ème étage, bureau 510

Tél. : 01 53 10 58 22

Mél : rolland@daad.de

Afin de promouvoir la mobilité des enseignants-chercheurs (franco-allemands) et l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les disciplines en lien avec la France, le DAAD subventionne des missions d'enseignement (« Förderung ausländischer Gastdozenten zu Lehrtätigkeiten an deutschen Hochschulen ») destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent effectuer une mobilité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand, publics ou reconnus par l'État allemand pour y dispenser des enseignements pendant 3 à 12 mois.

CANDIDATURE EN LIGNE

<https://portal.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

**DAAD – Deutscher Akademischer
Austauschdienst - Referat P14**

**Mobilitäts- und
Betreuungsprogramme**

(Hans Jürgen Kaminsky)

Tél. : 0049 228 882 527

Mél : kaminsky@daad.de

DATE LIMITE

DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Informations sur

www.daad.de/gastdozenten

VOYAGES D'ÉTUDES POUR GROUPES D'ÉTUDIANTS

28

A la demande des universités, grandes écoles ou autres établissements de l'enseignement supérieur français, le DAAD subventionne des voyages d'études en Allemagne pour des groupes d'étudiants.

Les voyages d'études sont destinés à renforcer les échanges entre étudiants et enseignants français et allemands de toutes disciplines dans un domaine spécifique au travers d'un programme commun (cours, visites, projet d'études etc.). Environ **deux tiers du programme** doivent être consacrés à des rencontres entre les participants et des étudiants et scientifiques allemands.

Par ailleurs, ces voyages offrent la possibilité de se renseigner sur l'économie, la politique et la vie culturelle allemandes.

Les groupes doivent assurer eux-mêmes l'organisation complète du voyage.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le nombre de participants est de 10 à 15 personnes au maximum, la durée du voyage est de 7 à 12 jours. Les groupes d'étudiants doivent être accompagnés d'un enseignant du supérieur.

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait de 50 euros par personne et par nuit en Allemagne.

CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

par courrier adressé au
**DAAD – Office allemand
d'échanges universitaires**
(Janique Bikomo)

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 81

Mél : bikomo@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **1er novembre**
pour un voyage prévu entre
le 1er février et le 31 août
- **1er juin**
pour un voyage prévu entre
le 1er septembre et le 31 janvier

Sur invitation d'une université allemande, des groupes d'étudiants français d'une même discipline et inscrits en 2nd semestre au moins dans un établissement d'enseignement supérieur, accompagnés d'un enseignant peuvent être pris en charge par le DAAD pour participer à un stage pratique dans un domaine universitaire spécifique organisé par une université allemande.

De même, des groupes d'étudiants allemands peuvent participer à des stages spécialisés organisés par un établissement d'enseignement supérieur en France.

Ce programme est donc basé sur un principe de réciprocité, sans être néanmoins obligatoire dans un premier temps. La demande de prise en charge d'un groupe français doit être faite par l'université allemande accueillant ce groupe.

Sont susceptibles d'obtenir une subvention :

- des cours spécialisés, des séminaires (à l'exception des cours de langue), des ateliers de travail,
- des manifestations culturelles, sous certaines conditions.

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait journalier de 50 euros par participant (entre 10 et 15 personnes pour une durée de 7 à 12 jours). Les autres frais (voyage, etc.) devront être couverts par des moyens propres et / ou des subventions accordées par l'université d'accueil et / ou d'origine.

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst
(Laura Pinsdorf)
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 882 391
Fax : 0049 228 882 9 391
Mél : pinsdorf@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 1^{er} novembre de chaque année pour un stage à partir du 1^{er} mars
- 1^{er} février de chaque année pour un stage à partir du 1^{er} juin
- 1^{er} mai de chaque année pour un stage à partir du 1^{er} septembre

Programme franco-allemand de soutien aux échanges scientifiques liés à un projet de recherche, Procope - Partenariat Hubert Curien franco-allemand - est un programme de coopération bilatérale signé et mis en œuvre en Allemagne par le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) et en France par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Le programme s'adresse

- pour la partie française, à tous les laboratoires ou équipes de recherche, qu'ils appartiennent aux établissements de l'enseignement supérieur ou aux organismes de recherche, ainsi qu'à des entreprises,
- pour la partie allemande, à tous les organismes relevant du domaine de l'enseignement supérieur et aux centres de recherche extra-universitaires.

L'élaboration d'un projet commun de recherche sur lequel les équipes scientifiques des deux pays s'engagent à travailler, est la condition préalable d'une demande.

Attention : Procope n'est pas destiné à financer une bourse de thèse.

Les dossiers sont examinés et approuvés par un comité scientifique mixte franco-allemand.

Les partenaires accordent une importance toute particulière :

- à l'excellence du projet,
- à la participation au sein des équipes de jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants),
- aux liens du projet avec le programme Horizon 2020.

Le programme est ouvert à toutes les disciplines, y compris les sciences humaines et sociales, et concerne également les projets interdisciplinaires.

RENSEIGNEMENTS

Pour la partie française :
**CAMPUS FRANCE - Agence
française pour la promotion
de l'enseignement supérieur,
l'accueil et la mobilité
internationale**

28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris

Tél. : 01 40 40 58 48

Fax : 01 40 40 59 24

Mél : extranet@campusfrance.org

Internet :

www.campusfrance.org/fr/procope

DURÉE DU FINANCEMENT

2 ans, prolongation possible
jusqu'à 36 mois.

FINANCEMENT

Chaque partie finance, pour ses
ressortissants, les voyages à
destination de l'institut partenaire
et les séjours dans ledit institut.

Pour la partie française voir :

www.campusfrance.org/.fr/procope

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

par voie électronique uniquement :

Pour la partie française :

[www.campusfrance.org/fr/saisie-
en-ligne](http://www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne)

Habituellement en juin de l'année
en cours

Le dossier de candidature doit
être co-déposé sur le site du
DAAD.

PROGRAMME D'ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND D'ASSISTANTS PARLEMENTAIRES STAGIAIRES À BERLIN

Le programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires offre à des étudiants français la possibilité d'effectuer un séjour à Berlin.

Il comporte une période d'études à l'Université Humboldt, puis un programme d'activités au Bundestag comprenant un stage de trois mois auprès d'un parlementaire allemand.

Il est mis en oeuvre par le ministère français chargé de l'enseignement supérieur, l'Assemblée nationale, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'Université Humboldt de Berlin et le Deutsche Bundestag.

Les participants bénéficient, pour la durée de leur séjour, d'une bourse du DAAD.

RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et de
l'Innovation (MESRI)
SG / DREIC, Département B2
110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP
Tél. : 01 55 55 08 99
Mél : julien.hee@education.gouv.fr

L'appel à candidatures sera
publié au Bulletin Officiel de
l'Enseignement supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation,
édité par le ministère de
l'Enseignement supérieur, de
la Recherche et de l'Innovation.
Vous pourrez vous tenir au
courant de la publication sur le
site internet du DAAD.

FRANCEMOBIL : ANIMATEURS FRANCOPHONES EN DÉPLACEMENT DANS LES ÉCOLES

33

FranceMobil est une initiative commune de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), de l'Institut français d'Allemagne et de la Robert Bosch Stiftung avec le soutien de Renault Deutschland AG et de la maison d'édition Klett.

Depuis septembre 2002, douze lecteurs francophones sillonnent chaque année les différents Länder au volant de leurs Renault Kangoo pour soutenir et promouvoir l'enseignement du français, tour à tour animateurs d'ateliers de langue et ambassadeurs de la France et du français dans les écoles primaires, les lycées, les « Realschulen », les écoles professionnelles, auprès des parents, des élèves, des enseignants et des responsables locaux.

Le but du programme est de donner aux élèves une meilleure image du pays partenaire et par-là même d'en rendre la langue plus attrayante. C'est donc de manière ludique que la langue et la culture du pays voisin sont présentées pendant une heure de cours.

Les intervenants FranceMobil sont répartis dans les différents Länder et collaborent avec l'attaché de coopération pour le français de leur région. A travers quatre séminaires les organisateurs du programme assurent leur formation avant et pendant le déroulement du projet et mettent à disposition le matériel nécessaire pour leurs interventions.

FranceMobil et son programme homologue en France « mobiklasse.de » ont reçu le Prix de Gaulle-Adenauer pour leur engagement dans la promotion de la langue du pays voisin.

DURÉE DU LECTORAT

- 10 mois (début septembre 2018 à fin juin 2019),
- participation impérative au stage de formation en juillet 2018.

MONTANT DE LA BOURSE

environ 1250 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- langue maternelle française
- bac + 2 minimum
- bon niveau en allemand
- permis de conduire classe B
- expérience pédagogique souhaitée

DÉPÔT DES CANDIDATURES

- lettre de motivation
- curriculum vitae
- photocopie du permis de conduire à envoyer à l'adresse ci-dessous :

Ambassade de France en
Allemagne
Service Culturel - BCLE
Candidature FranceMobil
Pariser Platz 5
D-10117 Berlin

RENSEIGNEMENTS

Matthias Wandel
Tél. : 0049 30 288 757 54
Mél :
wandel@dfjw.org
Internet :
www.francemobil.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Premier trimestre 2018

L'OFAJ subventionne un certain nombre de séjours en Allemagne destinés aux étudiants.

Séminaires universitaires franco-allemands à thème dans l'enseignement supérieur

organisés par des universités partenaires pour renforcer la coopération binationale. Des projets organisés par des collectifs d'étudiants et de doctorants peuvent être également subventionnés.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/seminaires-universitaires-1

Bourses pour stages pratiques de 1 à 3 mois

destinées aux étudiants de toutes disciplines inscrits en Licence (L1, L2, L3, premier cycle) pour effectuer des stages pratiques.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/stages-pratiques-pour-etudiants

Bourses pour séjours d'études en Allemagne de 2 à 5 mois

destinées aux étudiants en formation artistique (art, musique, théâtre, danse ...)

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/sejours-d-etudes

www.ofaj.org/bourses-pour-etudiants-d-ecoles-d-art

Bourses pour un cours de langue intensif

de 3 ou 4 semaines destinées aux étudiants de toutes disciplines à l'exception des cursus d'allemand et de certaines filières de LEA.

Le cours de langue doit précéder directement un séjour d'études ou un séjour professionnel en Allemagne d'une durée minimum de 4 semaines.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/bourses-pour-cours-intensifs-d-allemand-en-allemand

Volontariat Franco-Allemand en enseignement supérieur

Dans le cadre du Volontariat Franco-Allemand en enseignement supérieur, des jeunes entre 18 et 25 ans, résidant en France, ont la possibilité de réaliser une mission de service civique dans une université / une structure de l'enseignement supérieur en Allemagne pendant 10 mois (de septembre à juin).

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/volontariat-franco-allemand

Bourses pour futurs enseignants

Bourse destinée à de futurs enseignants en Licence, Master ou professeurs stagiaires.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/bourses-pour-futurs-enseignants

RENSEIGNEMENTS

Office franco-allemand
pour la Jeunesse

51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Internet : www.ofaj.org

L'UFA est constituée par un réseau de près de 180 établissements d'enseignement supérieur membres et partenaires français et allemands.

Son objectif est de renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche entre la France et l'Allemagne.

L'UFA est financée à parts égales par la France et l'Allemagne.

RENSEIGNEMENTS

les appels d'offres, les dates limites
de dépôt des dossiers
et les listes de projets en cours :

www.dfh-ufa.org

Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule

Villa Europa / Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken

Tél. : 0049 681 93 812 100

Fax : 0049 681 93 812 169

Mél : woelfle@dfh-ufa.org

Internet : www.dfh-ufa.org

A. Coursus intégrés binationaux et trinationaux

L'UFA propose actuellement plus de 180 cursus intégrés, allant du niveau post-bac au niveau master, et ce, dans de nombreuses disciplines. L'UFA compte actuellement près de 6 500 étudiants. Les cursus soutenus par l'UFA sont régulièrement évalués par des experts, garantissant ainsi la qualité des formations. Au-delà d'une qualité disciplinaire exigeante, les cursus intégrés doivent être caractérisés par des enseignements complémentaires, un haut degré d'intégration ainsi qu'une offre de formation permettant l'acquisition de compétences linguistiques et interculturelles. Un cursus évalué positivement par l'UFA bénéficie d'un financement pour une durée de quatre ans renouvelables. Ce financement se compose d'aides aux frais de fonctionnement destinées aux établissements partenaires et d'aides à la mobilité destinées aux étudiants dûment inscrits auprès de l'UFA et se trouvant en mobilité dans le pays partenaire ou tiers.

Les étudiants de l'UFA s'inscrivent dans les deux, voire trois établissements partenaires de leur coopération, de même qu'à l'UFA. L'inscription auprès de l'UFA leur donne droit au versement d'une aide à la mobilité pour le temps passé en mobilité au sein du cursus et à la délivrance du certificat de l'UFA. Ce dernier atteste notamment de la plus-value apportée par un cursus intégré franco-allemand. Au terme de leurs études, les étudiants de l'UFA obtiennent, sans allongement de la durée réglementaire de leurs études, deux, voire trois diplômes de niveau équivalent.

B. Programmes de PhD-Track franco-allemands

Le programme de PhD-Track est un instrument visant à soutenir une formation consécutive intégrant deux années de master et trois années de doctorat au sein d'un programme unique d'une durée de cinq ans. Il assure aux étudiants et doctorants une continuité dans leur projet universitaire.

Financement : l'UFA soutient aussi bien les établissements partenaires (aides aux frais de fonctionnement, à la préparation linguistique, aux rencontres scientifiques et mesures publicitaires) que les étudiants/doctorants inscrits dans les programmes de PhD-Tracks (aides à la mobilité durant la phase de séjour à l'étranger).

C. Soutien aux jeunes chercheurs Formations doctorales et manifestations pour jeunes chercheurs

La stratégie de l'UFA en matière de soutien à la recherche répond à deux objectifs : le développement de formations doctorales franco-allemandes et la mise en réseau des chercheurs. Ces deux axes d'action sont déclinés sous la forme de différents programmes de soutien qui s'adressent essentiellement aux jeunes chercheurs qui, grâce au soutien de l'UFA, peuvent effectuer leur thèse dans un contexte franco-allemand et développer leurs réseaux scientifiques.

La formation doctorale peut s'effectuer dans le cadre des « Collèges doctoraux franco-allemands » de l'UFA qui proposent à leurs doctorants une formation structurée pendant quatre ans. L'Université franco-allemande permet également à ses doctorants de rédiger une thèse binationale grâce à son programme de « Cotutelle de thèse franco-allemande ». La cotutelle de thèse peut s'inscrire dans le cadre des collèges doctoraux décrits précédemment ou en tant que projet individuel. L'UFA soutient dans ce cadre environ 150 doctorants en cotutelle (2016) dans toutes les disciplines.

Par le biais de ses programmes de formation doctorale, l'UFA touche un public de jeunes chercheurs à qui elle offre la possibilité de développer leurs réseaux de recherche en leur permettant de participer à nombreuses manifestations scientifiques.

Ces manifestations, ouvertes à toutes les disciplines, sont organisées dans le cadre de partenariats franco-allemands entre établissements d'enseignement supérieur et/ou organismes franco-allemands de recherche, l'implication d'un pays tiers étant par ailleurs possible. Ces manifestations sont destinées aux jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants), enseignants-chercheurs et étudiants de master.

L'UFA soutient dans ce cadre environ 80 manifestations scientifiques (2016) dans toutes les disciplines.

CENTRE DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE FRANCO-BAVAROIS (CCUFB)

Le Centre de Coopération Franco-Bavarois (CCUFB) est l'interlocuteur privilégié pour la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche entre la France et la Bavière.

Ses actions se concentrent autour :

- du **conseil personnalisé** aux étudiants, aux chercheurs et aux établissements d'enseignement supérieur ;
- du **soutien financier** et de l'**accompagnement** de projets franco-bavarois de recherche et d'enseignement supérieur, ainsi que du soutien financier et de l'accompagnement des étudiants pour les séjours et stages de recherche à l'étranger ;
- de l'**organisation d'évènements** dans un contexte franco-allemand.

1. Aide à la mobilité pour les étudiants "Starter-Kit Bayern-France"

Chaque année, le CCUFB alloue des aides à la mobilité pour **les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ou bavarois** qui prévoient d'effectuer un **séjour d'études** ou un **stage de recherche** au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme de recherche **en France ou en Bavière**.

Les stages de recherche effectués dans le secteur privé sont exclus de ce programme.

Les étudiants dont la mobilité est déjà en cours ne sont pas éligibles à la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

- une somme fixe de 500 €, indépendante de la durée du séjour ;
- une indemnité forfaitaire pour les frais de voyage pouvant aller jusqu'à 450 € (entre le lieu de l'université d'origine et celui de l'université d'accueil).

CANDIDATURE

La date limite de soumission des dossiers est :

- le **15 novembre** pour un départ à l'étranger au 2nd semestre de l'année universitaire en cours ;
- le **15 avril** pour un départ à l'étranger au 1er semestre de l'année universitaire suivante.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site internet du CCUFB : <http://www.bayern-france.org>

2. Soutien individuel pour les projets de recherche

Le financement est destiné à soutenir des **projets scientifiques conjoints** et établis en étroite concertation entre les partenaires. Il prend en charge les **frais de déplacement et d'hébergement** des enseignants, post-docs, doctorants et étudiants de Master. La prise en charge s'applique aussi bien pour le séjour des partenaires bavarois en France, que pour celui des partenaires français en Bavière.

Le programme couvre toutes les disciplines et thématiques.

Le programme soutient en particulier les projets suivants :

- Projets de recherche collectifs entre deux ou plusieurs chaires ;
- Conception de projets pédagogiques collectifs ;
- Séminaires conjoints entre deux chaires ou groupes de recherche ;
- Réunions de coordination, projets associant des groupes binationaux d'étudiants.

Les projets doivent être soumis **en ligne** avant la date limite de l'appel à projet, le **15 novembre** et le **15 avril** de chaque année. Voir sur le site du CCUFB : <http://www.bayern-france.org>

RENSEIGNEMENTS

Adresse postale :

**Centre de Coopération Universitaire Franco-Bavarois /
Bayerisch-Französisches Hochschulzentrum**
Arcisstr. 21
D-80333 Munich

Adresse visiteurs :

Barerstraße 21
D-80333 Munich

Tél. : 0049 2898922601

Mél : bfbz@lrz.tum.de

Internet : <http://www.bayern-france.org>

Le programme Erasmus + qui a été lancé le 1er janvier 2014, permettra à plus de 4 millions de citoyens de vivre une expérience de mobilité intra ou extra européenne entre 2014 et 2020. Résolument inscrit dans la *Stratégie Europe 2020* en matière de croissance, d'emploi et d'innovation, Erasmus + permet à chacun de renforcer ses compétences, de favoriser son développement personnel et d'améliorer son aptitude à l'emploi : un défi majeur dans un contexte de crise économique. Erasmus + associe tous les types d'organisations impliquées dans les domaines de l'éducation (enseignement scolaire et éducation des adultes), de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle (initiale et continue) et de la jeunesse. Il est également ouvert sur le reste du monde, avec la possibilité d'associer des établissements issus de pays partenaires (hors Europe). Le programme propose par ailleurs une approche intégrée et simplifiée construite autour de trois actions clés :

Action Clé 1 : la mobilité des individus à des fins d'apprentissage

Les mobilités d'études, de stage, de formation ou encore d'enseignement au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et à tous les niveaux de formation.

Son objectif est de favoriser l'acquisition et l'utilisation de compétences-clefs, la compréhension interculturelle, d'encourager les synergies avec le monde économique et de promouvoir la cohésion entre tous les champs de l'éducation. Sont concernés : les étudiants, les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, les enseignants, les formateurs et les personnels des organismes impliqués dans l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Pour l'enseignement supérieur et le secteur jeunesse, certaines mobilités peuvent s'effectuer depuis et vers les pays partenaires (pays hors Europe).

Action Clé 2 : la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

Plusieurs types de partenariats sont proposés :

- *Les partenariats stratégiques* soutiennent la mise en place, le développement ou le transfert de pratiques innovantes et s'appuient sur des coopérations entre les acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse et ceux issus de la société civile ou des secteurs socio-économiques ;

- *Les alliances de la connaissance* sont des partenariats de grande envergure entre des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises. Ce rapprochement avec le monde de l'entreprise doit permettre de moderniser les établissements en générant encore plus d'innovation, de créativité et en adaptant les qualifications aux évolutions de l'emploi ;
- *Les projets de renforcement des capacités* sont menés avec des pays hors Europe (pays du voisinage européen, la Russie, les pays d'Amérique latine, d'Asie et de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique). Ils visent à moderniser les systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires ;
- *Les alliances sectorielles* sont des projets de coopération qui associent des acteurs impliqués dans la formation professionnelle et qui visent à mettre en adéquation les offres de formation et les besoins en compétences du marché du travail ;
- *Les plateformes d'e-communication* : e-twinning (pour l'enseignement scolaire), EPALE (pour l'éducation des adultes) ...

Action Clé 3 : Soutien à la réforme des politiques

Elle a pour but de renforcer les outils et les instruments déjà existants pour faciliter la mobilité de formation en Europe ou encore la coopération entre les pays participant au programme dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

L'action Jean Monnet et le volet Sport

La première vise à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde entier, tandis que le second favorise la coopération dans le domaine du sport.

RENSEIGNEMENTS

Agence Erasmus+ France / Education Formation

24-25, quai des Chartrons

33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 00 94 00 / Fax : 05 56 00 94 80

Mél : www.agence-erasmus.fr/contact.php

Internet : www.agence-erasmus.fr - www.generation-erasmus.fr - www.erasmusplus.fr

HORIZON 2020, LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE

42

Horizon 2020 est le programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Horizon 2020 contribue à la réalisation d'une croissance économique intelligente, durable et inclusive. Son objectif est d'assurer que l'Europe atteigne un niveau scientifique et technologique de classe mondiale, élimine les obstacles freinant l'innovation et facilite la collaboration entre le secteur public et le secteur privé en vue de trouver des solutions aux grands enjeux auxquels la société est confrontée.

Le programme Horizon 2020 recentre les financements sur trois priorités qui correspondent aux attentes des acteurs français : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux.

- l'« Excellence scientifique » qui a pour objectif d'élever le niveau d'excellence scientifique de l'Europe pour garantir des recherches de classe mondiale à long terme, de soutenir les meilleures idées, de développer les talents en Europe, d'offrir aux chercheurs l'accès à des infrastructures de recherche prioritaires et de rendre l'Europe attrayante pour les meilleurs chercheurs du monde ;
- la « Primauté industrielle » qui a pour but de fournir des investissements ciblés sur des technologies industrielles clés pour la compétitivité des entreprises européennes, de relever les défis sociétaux, d'optimiser le potentiel de croissance des entreprises et d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) européennes innovantes à devenir des acteurs majeurs sur le marché mondial ;
- les « Défis sociétaux » : la recherche et l'innovation sont orientées vers la réponse aux grands défis sociétaux auxquels l'Europe est confrontée, plutôt qu'uniquement vers des disciplines scientifiques ou des secteurs technologiques. Aucun Etat membre ne peut prétendre les relever seul. C'est à ce niveau que l'articulation entre les programmations nationales et européenne est cruciale.

RENSEIGNEMENTS

Internet : www.horizon2020.gouv.fr

Informations sur les actions et les financements de l'Union Européenne en matière d'éducation et de formation professionnelle

RENSEIGNEMENTS

Internet : www.touteleurope.eu

Site web officiel de l'Union européenne :

<https://europa.eu/>

Aides à la mobilité du CIERA

Le CIERA propose, avec le concours du DAAD et du MESRI, des aides à la mobilité pour effectuer un **séjour de recherche** ou un **stage** dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité d'étudiants et jeunes chercheurs vers l'**Allemagne** et les autres pays de langue allemande (**Autriche, Suisse**).

TYPES D'AIDES PROPOSÉES

Séjours de recherche

- **Aide postdoctorale** pour un séjour de recherche, dans les trois années qui suivent la soutenance de thèse (pour les jeunes docteurs, tous statuts confondus)

1300 euros /mois, 2 mois maximum

- **Aide doctorale complète** pour un séjour de recherche (pour les doctorants ne disposant d'aucun financement de thèse)

1300 euros / mois, 6 mois maximum

- **Aide doctorale partielle** pour un séjour de recherche (pour les doctorants disposant déjà d'un financement de thèse)

650 euros/mois, 4 mois maximum

- **Aide pour un séjour de recherche en master** (pour les étudiants de master 2) 650 euros pendant 1 mois

Stages

- **Aide à la mobilité René Lasserre**
650 euros/mois, 6 mois maximum

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les ressortissants de tous pays peuvent postuler - sous réserve qu'ils soient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et domiciliés principalement en France depuis au moins un an.

Séjour de recherche

- Les aides à la mobilité du CIERA sont destinées à financer un travail de terrain et non d'écriture.
- Le travail de recherche du candidat doit traiter d'une problématique en lien avec l'aire germanique, considérée soit comme objet soit comme terrain de recherche.
- Le candidat doit justifier de son accueil et d'un appui scientifique au sein d'institutions d'un pays de langue allemande.

Stage

- Le stage doit être effectué dans une institution ou une entreprise allemande/d'un pays de langue allemande.
Sont exclus : les stages dans des organismes diplomatiques ou culturels français à l'étranger ainsi que dans les filiales ou antennes d'entreprises ou associations françaises à l'étranger. Une attention particulière sera portée à l'environnement linguistique et professionnel du stage.

Les candidat.e.s doivent en outre, répondre aux **conditions générales de candidature** publiées sur le site internet du CIERA.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- 1) Effectuer une **demande en ligne** sur le site du CIERA,
- 2) Envoyer le **dossier de candidature** par voie postale.

CONTACT ET INFORMATIONS

CIERA

Virginie Ransinan

Maison de la recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 37

Fax : 01 53 10 57 39

Mél : virginie.ransinan@paris-sorbonne.fr

Internet : www.ciera.fr

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES

Session d'hiver : 30 novembre
pour un financement qui prend effet entre les mois de février et juin qui suivent la candidature .

Session d'été : 30 avril pour un financement qui prend effet entre les mois de juillet et janvier qui suivent la candidature.

La fondation Alexander von Humboldt offre à des chercheurs étrangers hautement qualifiés (postdoc / chercheurs expérimentés) la possibilité d'effectuer un projet de recherche de leur choix en Allemagne.

Bourses de recherche

DURÉE DE LA BOURSE

6 à 24 mois / 6 à 18 mois.

MONTANT DE LA BOURSE ET DES INDEMNITÉS

- 2650 / 3150 euros par mois, plus des indemnités pour les frais de voyage et d'installation, des allocations familiales,
- des bourses supplémentaires pour 2 à 4 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- un diplôme universitaire comparable au doctorat allemand,
- des publications scientifiques,
- des connaissances linguistiques appropriées : l'allemand pour les spécialistes des sciences humaines et sociales et les médecins et l'allemand ou l'anglais pour les spécialistes des sciences exactes et les ingénieurs.

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le comité se réunit trois fois par an (en mars, juillet et novembre).
Candidature en ligne toute l'année.

Alexander von Humboldt-Stiftung

Jean-Paul-Str. 12

D-53173 Bonn

Tél. : 0049 228 833 0

Fax : 0049 228 833 199

Mél : info@avh.de

Internet :

www.humboldt-foundation.de

Prix de recherche Humboldt

En outre, la AvH attribue à des chercheurs étrangers de toutes disciplines des prix de recherche Humboldt comportant une invitation à un séjour de recherche en Allemagne (6 à 12 mois).

Les lauréats sont sélectionnés sur désignation par un comité de chercheurs allemands de réputation internationale.

Ces prix sont dotés d'un montant de 60.000 euros.

Prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel

La AvH attribue actuellement jusqu'à environ 20 prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel décernés à de jeunes chercheurs étrangers de très haut niveau, en récompense de l'excellence de leurs travaux de recherche.

Ces prix sont dotés d'un montant de 45.000 euros.

Prix de recherche Sofja Kovalevskaja

Le prix Sofja Kovalevskaja, décerné par la Fondation Humboldt, est destiné à distinguer l'excellence scientifique de jeunes chercheurs étrangers. Il leur permet de constituer un groupe de travail dans un institut de recherche en Allemagne. Doté d'un montant maximal de 1,65 million d'euros, le prix Sofja Kovalevskaja est décerné pour une période de 5 ans.

La Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) est au service de la science dans toutes ses ramifications en apportant un soutien financier aux projets de recherche et en favorisant la coopération nationale et internationale entre chercheurs. Elle aide les jeunes chercheurs pendant et après leur thèse en leur offrant des postes au sein de projets soutenus par la DFG ou des postes - le cas échéant, des bourses - dans les collèges doctoraux.

Des informations sur l'ensemble des possibilités de financement et sur les procédures de candidature relatives aux différents programmes destinés aux jeunes chercheurs figurent à l'adresse suivante :

www.dfg.de/foerderung/wissenschaftliche_karriere/index.jsp

Par ailleurs, la DFG a conclu avec l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) des accords de coopération scientifique.

RENSEIGNEMENTS

**Deutsche
Forschungsgemeinschaft
(DFG)**

Dr. Priya Bondre-Beil

Dr. Christian Rebhan

Internationale Zusammenarbeit

Westeuropa (bilateral) /

Europäische Forschungspolitik

Kennedyallee 40

D-53175 Bonn

Tél. : 0049 228 885 2372 /

0049 228 885 2360

Mél : priya.bondre-beil@dfg.de /

christian.rebhan@dfg.de

ANR

(Financement des projets de
Recherche dans le cadre de l'appel à
projets générique)

50 Avenue Daumesnil

75012 Paris

Mél : [aap.generique@
agencerecherche.fr](mailto:aap.generique@agencerecherche.fr)

Informations complémentaires :

www.dfg.de/en/research_funding/

international_cooperation/

international_funding/index.html

La Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften (MPG - Société Max Planck pour la promotion des sciences) regroupe 84 instituts de recherche et 125 groupes de recherche indépendante Max Planck dans tous les domaines et représente en Allemagne, à côté des universités, le potentiel le plus important en recherche fondamentale.

À ce titre, elle accueille également dans ses instituts des chercheurs étrangers, à condition toutefois que leurs projets de recherche soient susceptibles d'intéresser le Max-Planck-Institut concerné. Pour un tel séjour, ces chercheurs peuvent bénéficier d'une subvention de la Max-Planck-Gesellschaft. Celle-ci ne centralise pas les processus d'attribution des bourses. Les instituts Max-Planck choisissent eux-mêmes leurs candidats. Chaque scientifique intéressé doit s'adresser aux instituts Max-Planck relevant de son domaine de recherche, selon son profil individuel.

L'organisation partenaire de la Max-Planck-Gesellschaft en France est le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). La coopération entre le CNRS et la Max-Planck-Gesellschaft fait l'objet d'un accord qui prévoit de concentrer la coopération sur des projets communs et d'utiliser pour cela les mécanismes existants (LIA, GRDI, PICS). Il existe à l'heure actuelle 9 LIA (Laboratoires Internationaux Associés) avec l'Allemagne dont 2 avec la Max-Planck-Gesellschaft, 34 GRDI (Groupements de Recherche Internationaux) dont 2 avec la Max-Planck-Gesellschaft et 13 PICS (Projets Internationaux de Coopération Scientifique) dont 1 avec la Max-Planck-Gesellschaft.

Max Planck Sciences Po Center :

Le 29 novembre 2012, le Max Planck Sciences Po Center a été ouvert à Paris pour une durée maximale de 10 années, sur le thème « Coping with Instability in Market Societies ».

Le Max-Planck-Institut für Gesellschaftsforschung et l'institut Sciences Po se sont associés pour ce projet. Le Max Planck Sciences Po Center est dirigé par deux directeurs de groupes de recherche : les professeurs Olivier Godechot et Jenny Andersson.

RENSEIGNEMENTS

Max-Planck-Gesellschaft
Referat für internationale
Beziehungen

Hofgartenstr. 8
D-80539 München
Tél. : 0049 89 21 08 0
Fax : 0049 89 21 08 11 11
Internet : www.mpg.de

CNRS

Direction Europe de la Recherche-
Coopération Internationale /
Europe Bilatérale

3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 96 42 73
Fax : 01 44 96 48 56

Le Deutsch-Französisches Institut (Institut Franco-allemand) est un institut indépendant de recherche consacré à la France et aux relations franco-allemandes dans le contexte européen. Il propose notamment des expertises dans le domaine de la coopération franco-allemande. En tant que centre de recherche et de documentation en sciences sociales et culturelles, le dfi remplit une série de missions importantes dans le domaine de la recherche sur la France.

La Frankreich-Bibliothek du dfi, fondée en 1990, offre dans ce contexte des possibilités idéales de travail et de documentation.

Le dfi a mis en place un programmes de bourses de recherche :

Programme de mobilité avec le soutien financier de la Wüstenrot Stiftung Deutscher Eigenheimverein e. V. et de la Gips-Schüle-Stiftung

Ce programme est destiné à des étudiants préparant un mémoire de bachelor ou de master et aux doctorants. Il a été créé pour faciliter des recherches portant sur la France ou les relations franco-allemandes dans le domaine des sciences sociales et humaines. Cette bourse de mobilité offre aux étudiants la possibilité de réaliser un séjour de recherche dans notre bibliothèque spécialisée (Frankreich-Bibliothek).

DURÉE DE LA BOURSE

De 1 semaine à 2 mois.

MONTANT DE LA BOURSE

120 euros par semaine pour les diplômés, 160 euros pour les doctorants.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Prof. Dr. Frank Baasner

Deutsch-Französisches Institut
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg

Tél. : 0049 7141 9303-0

Fax : 0049 7141 9303-50

Mél : baasner@dfi.de

Internet : www.dfi.de

Le centre Marc Bloch est un centre franco-allemand de recherche en sciences humaines et sociales. Situé en plein cœur de Berlin, il conjugue recherche et formation à la recherche. Mettant en œuvre une pratique scientifique franco-allemande avec une ouverture européenne et internationale, il réunit des chercheurs et des doctorants venus d'horizons disciplinaires et nationaux différents. En suscitant le dialogue entre différentes traditions scientifiques, il favorise la production de recherches innovantes consacrées aux sociétés contemporaines et attentives à l'historicité des processus. Depuis sa création en 1992, le Centre Marc Bloch a ainsi apporté des contributions essentielles au développement des travaux sur les lieux de mémoire allemands, sur la démocratie participative ou sur les régimes socialistes et post-socialistes en Europe de l'Est. A la tradition de recherche dédiée aux migrations et aux frontières s'ajoutent aujourd'hui de nouveaux questionnements sur les normes politiques et sociales, les expériences du global ou sur la pratique des humanités numériques.

D'un point de vue structurel, le Centre Marc Bloch se caractérise par une identité et un mode de fonctionnement binational, renforcé depuis 2015 par la création d'une association de droit allemand. Celle-ci rassemble les tutelles et les partenaires français et allemands du Centre Marc Bloch, faisant de lui une institution unique dans le monde de la recherche.

Les membres de cette association se composent d'une part des tutelles ministérielles - le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que le Ministère fédéral allemand de l'Enseignement et de la Recherche (BMBF) - et d'autre part d'institutions de recherche, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et le Wissenschaftskolleg zu Berlin (Wiko). A cela s'ajoutent les partenaires institutionnels, à savoir le Sénat de Berlin et l'Université Franco-Allemande. Par ailleurs, le CMB est parfaitement intégré au paysage universitaire berlinois étant depuis 2011 un institut « auprès » (An-Institut) de l'Université Humboldt de Berlin

La recherche et la formation doctorale au CMB

Les chercheurs et doctorants réunis au Centre Marc Bloch sont organisés autour de groupes de recherche thématiques et interdisciplinaires. Ils développent, dans une perspective comparative franco-allemande et plus largement européenne, des grands thèmes des sciences humaines et sociales.

Le Centre Marc Bloch mène une politique active de projets sur financement tiers montés en coopération avec des partenaires internationaux. Parmi les succès les plus récents figurent le réseau «Frontières fantômes en Europe centrale et orientale» consacré à l'étude des empreintes forgées par certaines frontières historiques dans les sociétés contemporaines ou encore l'infrastructure européenne de recherche numérique pour les sciences humaines et sociales DARIAH. Le CMB est en outre une des institutions pilotes du réseau de recherche franco-allemand « Saisir l'Europe » et abrite dans ce cadre l'axe de recherche « Espaces et violences ».

La formation doctorale est une des missions principales du CMB. Elle prend la forme de tutorats, d'écoles d'été et d'ateliers de « jeunes chercheurs » (Junges Forum).

Séjourner au CMB

Le Centre Marc Bloch accueille en moyenne une quinzaine de chercheurs et 60 doctorants, venant d'Allemagne, de France mais également d'autres pays européens ou extra-européens. Cette communauté scientifique participe à des groupes de recherche et trouve un environnement intellectuel et un cadre favorables à la conduite de projets scientifiques individuels et collectifs d'excellence.

Plusieurs voies s'offrent à ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe du CMB. Les chercheurs et les enseignants-chercheurs statutaires en France peuvent être affectés ou accueillis en délégation via le CNRS pour la période de 2 à 3 ans maximum. Le CMB lance en outre, à intervalles réguliers, des appels d'offres pour des postes de chercheurs et de professeurs invités, des bourses et contrats doctoraux, dans le cadre de ses groupes de travail et de ses projets de recherche.

Le CMB accueille également des chercheurs et doctorants disposant d'un poste ou d'un financement propre. Ils peuvent prendre part aux activités des groupes de recherche, bénéficier des infrastructures du Centre et développer de nouveaux projets.

RENSEIGNEMENTS

Centre Marc Bloch

Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales

Friedrichstraße 191

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 93-70 700

Fax : 0049 30 20 93 -70 701

Mél : risbourque@cmb.hu-berlin.de

Internet : www.cmb.hu-berlin.de

La Fondation Maison des sciences de l'homme (Paris) entretient depuis sa création en 1963 d'étroites relations avec le monde de la recherche allemande en sciences humaines et sociales. Dans tous les domaines des SHS, elle a initié et soutenu des collaborations scientifiques entre institutions, chercheurs et groupes de recherche allemands et français. Ces coopérations s'appuient sur des relations de travail avec des partenaires institutionnels allemands (DAAD, DFG, Goethe-Institut ...), avec d'importants centres de recherche (Wissenschaftskolleg Berlin, les différents instituts de la Max-Planck-Gesellschaft...) ainsi qu'avec un grand nombre de centres de recherche universitaires.

L'invitation de chercheurs et enseignants allemands pour des séjours de recherche en France (programme « Directeurs d'études associés ») constitue l'un des principaux instruments pour la mise en oeuvre des coopérations scientifiques bilatérales ou multilatérales avec l'Allemagne.

Les invitations pour des séjours de recherche de chercheurs français post-doc en Allemagne constituent un autre volet. La FMSH soutient en outre des centres de recherche ou des groupes de recherche spécialisés sur l'Allemagne tels que le CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne) ou le CIRAC (Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine) et coopère avec d'autres institutions de la coopération franco-allemande comme le Centre Marc Bloch à Berlin.

Depuis 2016, elle a lancé avec le Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung le nouveau programme de recherche franco-allemand « Nouveaux cadres d'analyse et d'évaluation des changements sociaux actuels ».

La FMSH dispose également d'un programme de traduction et de publication franco-allemand (soutien financier à la publication de travaux et de revues) et conserve dans sa bibliothèque l'un des fonds les plus importants de langue allemande à Paris.

RENSEIGNEMENTS

Fondation Maison des sciences de
l'homme

54, boulevard Raspail
75006 Paris

Internet : www.fmsh.fr

L'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS) a été refondé le 1er septembre 2015 à partir d'une convention tripartite signée entre l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI) et l'université Goethe de Francfort-sur-le-Main (JWGU). Il prend la succession de l'Institut français d'histoire en Allemagne, établi à Francfort, au sein de l'université Goethe, de 2009 à 2015, lui-même issu de la fusion entre la Mission Historique Française en Allemagne fondée à Göttingen en 1977 et l'Institut Français de Francfort-sur-le-Main.

Sa fonction principale consiste à mener une activité de recherche sur l'histoire de l'espace germanique de l'Antiquité au xx^e siècle et sur des thématiques historiques franco-allemandes, mais il est également un lieu d'échanges, de formation et d'information entre les deux pays dans le domaine des sciences humaines et sociales.

L'IFRA/SHS met des bourses de courte durée à disposition des étudiants (dès le master 1) et des chercheurs qui désirent effectuer dans l'espace germanique des recherches à caractère historique ou dans le champ des sciences sociales et humaines. Il recrute également chaque année un ou deux bénéficiaires d'aide à la mobilité internationale (AMI), affectés pour une période d'un an (renouvelable une fois) auprès de l'IFRA/SHS afin d'y achever une thèse en histoire allemande ou franco-allemande.

Il organise par ailleurs des rencontres scientifiques, des journées d'études doctorales et édite annuellement une *Revue* désormais disponible sur Revue.org en français et consacrée à son domaine de recherche ainsi qu'à l'historiographie de langue allemande.

L'IFRA/SHS peut enfin accorder des aides à la publication ainsi que des soutiens à la traduction dans ses domaines de compétence.

MONTANT DE L'AIDE

150 euros à 900 euros.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du boursier. Deux bourses de moyenne durée (« bourse Mandrou » de 1300 euros pour les doctorants, « bourse Monod » de 1500 euros pour les postdoctorants) sont également attribuées chaque année.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être titulaire de la licence,
- être étudiant ou enseignant-chercheur dans un établissement français d'enseignement et / ou de recherche.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

Institut franco-allemand de
sciences historiques et sociales
(IFRA/SHS)

Goethe-Universität

Norbert-Wollheim-Platz 1

IG-Postfach 42

D-60629 Frankfurt/Main

Tél. : 0049 69 798 31900

Fax : 0049 69 798 31910

Mél : ifra@institutfrancais.de

Internet :

www.institutfrancais.de/frankfurt

www.ifra-frankfurt.de

Les demandes de bourse peuvent
être déposées toute l'année.

Frankreich-Zentrum an der Freien Universität Berlin

Prof. Dr. Ulrike Schneider

Prof. Dr. Uwe Puschner

Wiss. Koordination: Marie Jacquier

Stud. Koordination: Nathalie Amegaschie

Sekretariat: Kerstin Gesche

Frankreich-Zentrum an der Freien Universität

Habelschwerdter Allee 45

D-14195 Berlin

Tél. : 0049 30 838 52598

Mél : marie.jacquier@fu-berlin.de

Internet : www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs- Universität Freiburg

Prof. Dr. Daniel Jacob

Dr. Barbara Schmitz, Eva Coydon

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Postfach

D-79085 Freiburg

Tél. : 0049 761 203 2007 / **Fax** : 0049 761 203 2006

Mél : frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de

Internet : www.fz.uni-freiburg.de

Frankreich-Zentrum der Universität Leipzig

Prof. Dr. Matthias Middell

Universität Leipzig / Frankreich-Zentrum

Thomaskirchhof 20

D-04109 Leipzig

Tél. : 0049 341 97-37884 / **Fax** : 0049 341 97-39099

Mél : middell@uni-leipzig.de

Internet : www.frz.uni-leipzig.de

Frankreichzentrum der Universität des Saarlandes

Prof. Dr. Dietmar Hüser

Sandra Duhem

Frankreich-Zentrum der Universität des Saarlandes

Postfach 15 11 50

D-66041 Saarbrücken

Tél. : 0049 681 302 2399 / **Fax** : 0049 681 302 4963

Mél : fz@mx.uni-saarland.de

Internet : www.uni-saarland.de/fz

Des fondations allemandes offrent aux ressortissants de l'Union européenne des bourses de longue durée (plus d'un an) en Allemagne afin de :

- réaliser l'intégralité de leurs études en Allemagne (les élèves en classe de terminale peuvent poser leur candidature ; une proposition est nécessaire, soit par les proviseurs de lycée soit par les professeurs de l'université, exception faite de la Studienstiftung auprès de laquelle les étudiants se trouvant en premier et deuxième semestre de leur parcours universitaire peuvent depuis 2012 se présenter au test),
- terminer leurs études en Allemagne,
- faire un master,
- réaliser leur projet de thèse en Allemagne,
- **niveau de langue requis : B2 (sdw).**

RENSEIGNEMENTS

**Boehringer Ingelheim Fonds /
Boehringer Ingelheim Stiftung /
Geschwister Boehringer
Ingelheim Stiftung für
Geisteswissenschaften**

Schusterstr. 46-48

D-55116 Mainz

Tél. : 0049 61 31 / 2750 80

Internet : www.bifonds.de

www.boehringer-ingelheim-stiftung.de

www.boehringer-geisteswissenschaften.de

PhD Fellowships

<http://www.bifonds.de/fellowships-grants/phd-fellowships.html>

Travel Grant Programm

<http://www.bifonds.de/fellowships-grants/travel-grants.html>

**Cusanuswerk e.V.
Bischöfliche Studienförderung**

Baumschulallee 5

D-53115 Bonn

Tél. : 0049 228 98 38 40

Fax : 0049 228 98 38 499

Mél : info@cusanuswerk.de

Internet : www.cusanuswerk.de

Evangelisches Studienwerk e.V.

Iserlohner Str. 25

D-58239 Schwerte

Tél. : 0049 2304 755 196

Fax : 0049 2304 755 250

Mél : info@evstudienwerk.de

Internet : www.evstudienwerk.de

**Stiftung der Deutschen Wirtschaft
(sdw) gGmbH.**

Studienförderwerk Klaus Murmann

Im Haus der Deutschen Wirtschaft

Breite Str. 29

D-10178 Berlin

Tél. : 0049 30 20 33 15 40

Fax : 0049 30 20 33 15 55

Mél : studienfoerderwerk@sdw.org

Internet : www.sdw.org/

[studienfoerderwerk-klaus-murmann](http://studienfoerderwerk-klaus-murmann.de)

**Studienstiftung des deutschen
Volkes e.V.**

Ahrstr. 41

D-53175 Bonn

Tél. : 0049 228 820 96 0

Fax : 0049 228 820 96 103

Mél : info@studienstiftung.de

Internet : www.studienstiftung.de

POSTES DE LECTEUR DE FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ ALLEMANDE

Des postes de lecteur de français sont proposés à des candidats qualifiés et désirant enseigner la langue, la civilisation et / ou la littérature françaises dans une université allemande.

Il peut être également demandé d'avoir une expérience de l'enseignement et / ou une formation en FLE.

La durée du lectorat peut varier de 1 à 5 ans. Les obligations de service sont de 12 à 16 heures hebdomadaires.

Étant donné qu'il n'existe pas d'organisme français ou allemand centralisant l'offre, il est conseillé de s'adresser directement aux départements de romanistique des universités et de consulter la presse allemande (« Die Zeit ») dans laquelle sont publiés les postes vacants.

ANNONCES DES POSTES VACANTS

Internet : www.romanistik.de et <http://jobs.zeit.de>

POSTES D'ASSISTANT DE FRANÇAIS DANS UN COLLÈGE / LYCÉE ALLEMAND

55

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public national, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, gère le programme d'échange d'assistants de langue. Les candidats doivent être âgés de 20 à 30 ans, être de nationalité française ou ressortissants européens, avoir des compétences en allemand et être régulièrement inscrits dans une université française au moment du dépôt de leur candidature.

Tout candidat doit impérativement passer un entretien avec un enseignant de son université. La campagne de recrutement est généralement ouverte de mi-octobre à fin janvier.

Attention : L'étudiant doit tout d'abord se préinscrire sur le site Internet du CIEP afin d'obtenir un identifiant qui sera envoyé à son adresse électronique et lui permettra ensuite d'accéder au dossier en ligne.

V. Autres

RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires sur les diplômes requis, les modalités d'inscription et les conditions de travail peuvent être obtenus auprès du CIEP en contactant :

M^{me} Elodie GULLY
Chargée de programmes
Service des assistants de langue
et des mobilités

1, avenue Léon Journault
92318 Sèvres Cedex

Tél. : 01 45 07 60 95

Fax : 01 45 07 60 76

Mél : gully@ciep.fr

Internet :

www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger

DAAD BONN

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

Adresse postale :

Postfach 200404

D-53134 Bonn

Tél. : 0049 228 88 20

Fax : 0049 228 88 24 44

Mél : postmaster@daad.de

Internet : www.daad.de

DAAD BERLIN

Markgrafenstr. 37

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 22 080

Fax : 0049 30 20 41 267

Mél : bkp.berlin@daad.de

Mél : info.berlin@daad.de

Internet : http://www.berliner-kuenstlerprogramm.de

AFASP/DEFTA

**Association Franco-Allemande
des Stagiaires et Professionnels**

c/o Didier Guinio

35, rue de Rochechouart

75009 Paris

Mél : contact@afasp.net

Internet : www.afasp.net

**AGENCE ERASMUS+ FRANCE /
ÉDUCATION ET FORMATION**

24-25, quai des Chartrons

33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 00 94 00

Fax : 05 56 00 94 80

Mél : www.agence-erasmus.fr/
contact.php

Internet : www.agence-erasmus.fr
www.generation-erasmus.fr
www.erasmusplus.fr

**ALEXANDER VON
HUMBOLDT-STIFTUNG**

Jean-Paul-Str. 12

D-53173 Bonn

Tél. : 0049 228 833 0

Fax : 0049 228 833 199

Mél : info@avh.de

Internet : www.humboldt-
foundation.de

**AMBASSADE DE FRANCE
EN ALLEMAGNE**

Pariser Platz 5

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 590 03 90 00

Internet : http://ambafrance-de.
org/

**AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

24 rue Marbeau

75116 Paris

Tél. : 01 53 83 45 00

Mél : allemagne@pari.diplo.de

Internet : www.

allemagneenfrance.diplo.de/

**ATELIER LUDWIGSBURG-PARIS
FILMAKADEMIE BADEN-WÜRTTEMBERG
GMBH**

Akademiehof 10

D-71638 Ludwigsburg

Tél. : 0049 7141 969 82501

Mél : anne_christine.knoth@
filmakademie.de

Internet : www.atelier-ludwigsburg-
paris.com

BFHZ-CCUFB

**Bayerisch-Französisches
Hochschulzentrum**

Centre de Coopération

Universitaire Franco-Bavarois

Adresse postale :

Arcisstr. 21 / D-80333 München

Visiteurs :

Barerstraße 21 / D-80333 München

Tram 27/28, Haltestelle

Karolinenplatz

Tél. : 0049 89 289 22 601

Fax : 0049 89 289 22 600

Mél : bfhz@lrz.tum.de

Internet : www.bayern-france.org

B.I.L.D.

**Bureau International de Liaison
et de Documentation**

50, rue de Laborde

75008 Paris

Tél. : 01 43 87 25 50

Fax : 01 42 93 50 94

Mél : contact@bild-documents.org

Internet : www.bild-documents.org

BOEHRINGER INGELHEIM FONDS / BOEHRINGER INGELHEIM STIFTUNG / GESCHWISTER BOEHRINGER INGELHEIM STIFTUNG FÜR GEISTESWISSENSCHAFTEN

Schusterstr. 46-48
D-55116 Mainz
Tél. : 0049 61 31 / 27 50 80
Internet : www.bifonds.de
www.boehringer-ingelheim-stiftung.de

www.boehringer-geisteswissenschaften.de

PhD Fellowships

<http://www.bifonds.de/fellowships-grants/phd-fellowships.html>

Travel Grant Programm

<http://www.bifonds.de/fellowships-grants/travel-grants.html>

BUREAU CAMPUS FRANCE - STUDIEREN IN FRANKREICH DE L'AMBASSADE DE FRANCE À BERLIN

Campus France Deutschland

Institut français de Berlin
Kurfürstendamm 211
D-10719 Berlin

Tél. : 0049 30 885 902 86

Mél : kontakt@studieren-in-frankreich.de

Internet : www.deutschland.campusfrance.org ;
www.deutschland-francealumni.fr

CAMPUS FRANCE

Agence française pour la
promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la mobilité
internationale

28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris

Tél. : 01 40 40 58 48

Fax : 01 40 40 59 24

Mél : extranet@campusfrance.org

Internet : www.campusfrance.org/fr/procope

CENTRE ALLEMAND D'HISTOIRE DE L'ART PARIS

Hôtel Lully
45, rue des Petits Champs
75001 Paris

Mél :

bibliothek@dfk-paris.org

Internet : <https://dfk-paris.org>

CEFA

Centre Franco-Allemand

35, rue Saint Melaine
35000 Rennes

Tél. : 02 99 63 41 97

Mél : info@centre-franco-allemand.com

Internet : www.centre-franco-allemand.com

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND DE NANTES

1, rue du Guesclin

44000 Nantes

Tél. : 02 40 35 83 22

Fax : 02 40 12 05 41

Mél : ccfanantes@gmx.net

Internet : www.ccf-a-nantes.org

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

Maison de Tübingen

19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 21 29 12

Mél : info@cfaprovence.com

Internet : www.cfaprovence.com

CENTRE GEORG SIMMEL

Recherches franco-allemandes
en sciences sociales

EHESS - CNRS

54, boulevard Raspail
75006 Paris

Tél. : 01 49 54 21 07

Mél : simmel@ehess.fr

Internet :

<http://centregeorgsimmel.ehess.fr>

CENTRE MARC BLOCH

Centre franco-allemand
de recherches en sciences sociales

Friedrichstraße 191
D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 93-70 700

Fax : 0049 30 20 93-70 701

Mél :

risbourque@cmb.hu-berlin.de

Internet : www.cmb.hu-berlin.de

CFACI

Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie
18, rue Balard
75015 Paris
Tél. : 01 40 58 35 35
Fax : 01 45 75 47 39
Mél : ahk@francoallemand.com
Internet :
www.francoallemand.com
www.emploi-francoallemand.com

CIDAL

Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne
31, rue de Condé
75006 Paris
Tél. : 01 44 17 31 31
Fax : 01 45 00 45 27
Mél : allemagne@pari.diplo.de
Internet : www.allemagneenfrance.diplo.de/

CIDJ – CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101, quai Branly
75740 Paris Cedex 15
Service téléphonique d'information :
01 44 49 29 32
Standard : 01 44 49 12 00
Fax : 01 40 65 02 61
Internet : www.cidj.com
Eurodesk (conseils pour partir en Europe)
Mél : eurodesk@cidj.com
Internet : www.facebook.com/EurodeskFrance
Point OFAJ
Portail européen de la jeunesse
Internet :
https://europa.eu/youth/Fr_fr

CIERA

Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne
Maison de la recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris
Tél. : 01 53 10 57 37
Fax : 01 53 10 57 39
Mél : virginie.ransinan@paris-sorbonne.fr
Internet : www.ciera.fr

CIFRAQS

Centrum für interdisziplinäre franko-kanadische und franko-amerikanische Forschungen/ Quebec-Sachsen
Institut für Romanistik
Technische Universität Dresden
D-01062 Dresden
Tél. : 0049 351 46 33 20 38
Fax : 0049 351 46 33 77 08
Mél :
angelika.gleisberg@tu-dresden.de
Internet : www.frankophonie.de

CIRAC

Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine
Université de Cergy-Pontoise
33, boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 34 25 67 00
Fax : 01 34 25 67 01
Mél : cirac@ml.u-cergy.fr
Internet : www.cirac.u-cergy.fr

CNRS

Centre National de la Recherche Scientifique
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 96 42 73
Fax : 01 44 96 48 56
Mél :
Chantal.Khan-Malek@cnrs-dir.fr
Internet : www.cnrs.fr/derci/

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

35 cours de Verdun
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 17 12 22
Fax : 05 56 42 32 65
Mél : info@bordeaux.diplo.de
Internet : www.bordeaux.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

33, boulevard des Belges
69458 Lyon Cedex 06
Tél. : 04 72 69 98 98
Fax : 04 72 43 06 94
Mél : info@lyon.diplo.de
Internet : www.lyon.diplo.de

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

10 Place de la Joliette – Les Docks
Hôtel de Direction, 1er étage
13002 Marseille
Tél. : 04 91 16 75 20
Fax : 04 91 16 75 28
Mél : info@marseille.diplo.de
Internet : www.marseille.diplo.de

**CONSULAT GÉNÉRAL DE LA
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

6, quai Mullenheim
BP 402 02
67005 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 24 67 00
Fax : 03 88 75 79 82
Mél : info@strassburg.diplo.de
Internet : www.strassburg.diplo.de

CUSANUSWERK e.V.

Bischöfliche Studienförderung
Baumschulallee 5
D-53115 Bonn
Tél. : 0049 228 98 38 40
Fax : 0049 228 98 38 499
Mél : info@cusanuswerk.de
Internet : www.cusanuswerk.de

DFI

Deutsch-Französisches Institut
Prof. Dr. Baasner
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg
Tél. : 0049 7141 9303-0
Fax : 0049 7141 9303-50
Mél : baasner@dfi.de
Internet : www.dfi.de

DFJW

**Deutsch-Französisches
Jugendwerk**
Molkenmarkt 1
D – 10179 Berlin
Tél. : 0049 30/288 757-0
Fax. : 0049 30/288 757-88

DHIP

**Deutsches Historisches
Institut Paris**
Hôtel Duret-de-Chevry
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
Tél. : 01 44 54 23 80
Fax : 01 42 71 56 43
Mél : info@dhi-paris.fr
Internet : www.dhi-paris.fr

EVANGELISCHES STUDIENWERK e.V.

Iserlohner Str. 25
D-58239 Schwerte
Tél. : 0049 2304 755 196
Fax : 0049 2304 755 250
Mél : info@evstudienwerk.de
Internet : www.evstudienwerk.de

**FONDATION MAISON DES SCIENCES
DE L'HOMME**

54, boulevard Raspail
75006 Paris
Tél. : 01 40 48 64 00
Mél : communication@msh-paris.fr
Internet : www.fmsh.fr

**FRIEDRICH-NAUMANN-STIFTUNG
FÜR DIE FREIHEIT**

Karl-Marx-Str. 2
D-14482 Potsdam
Tél. : 0049 331 7019 349
Fax : 0049 331 7019 222
Mél : stipendien-bewerbung@freiheit.org
Internet : www.stipendium.freiheit.org

FRITZ THYSSEN STIFTUNG

Apostelnkloster 13-15
D-50672 Köln
Tél. : 0049 221 27 74 96 0
Fax : 0049 221 27 74 96 196
Mél : fts@fritz-thyssen-stiftung.de
Internet : www.fritz-thyssen-stiftung.de

GERDA HENKEL STIFTUNG

Malkastenstrasse 15
D-40211 Düsseldorf
Tél. : 0049 211 93 65 24-0
Fax : 0049 221 93 65 24-44
Mél :
info@gerda-henkel-stiftung.de
Internet : www.gerda-henkel-stiftung.de

GE-TH/AFAGE

Association franco-allemande des
grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse
75015 Paris
Tél. : 01 46 34 77 63
Fax : 01 46 34 56 70
Mél : animation.geth@gmail.com
Internet : http://g.e.t.h.free.fr

GIZ

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit
GmbH
Friedrich-Ebert-Allee 40
D-53113 Bonn
Tél. : 0049 228 44 60 0
Fax : 0049 228 44 60 1766
Mél : info@giz.de
Internet : www.giz.de

GOETHE-INSTITUT

Zentrale
Dachauerstrasse 122
D-80637 München
Tél. : 0049 89 15921 0
Fax : 0049 89 15921 450
Mél : info@goethe.de
Internet : www.goethe.de
(Instituts Goethe en France,
voir page 8/9)

GÜZ

Gesellschaft für übernationale
Zusammenarbeit e. V.
Halbinselstraße 42
D-88142 Wasserburg
Tél. : 0049 (0)8382/ 94 33 620
Fax : 0049 (0)8382/ 94 33 626
Mél :
kontakt@guez-dokumente.org
Internet :
www.guez-dokumente.org
www.jugendreisen-guez.de

Verlag Dokumente GmbH,
Herausgeber der Zeitschrift
Dokumente / Documents
Birker Str. 1j
D-53797 Lohmar
Tél. : 0049 (0)2246/ 94 99 220
Fax : 0049 (0)2246/ 94 99 222
Mél : redaktion@dokumente-
documents.info
Internet : www.dokumente-
documents.info

HANNS-SEIDEL-STIFTUNG e.V.

Institut für Begabtenförderung
der Hanns-Seidel-Stiftung
Lazarettstr. 33
D-80636 München
Tél. : 0049 89 1258 0
Fax : 0049 89 1258 356
Mél : info@hss.de
Internet : www.hss.de

HANS-BÖCKLER-STIFTUNG

Abt. Studienförderung
Hans-Böckler-Str. 39
D-40476 Düsseldorf
Tél. : 0049 211 7778-0
Fax : 0049 211 7778 120
Mél : zentrale@boeckler.de
Internet : www.boeckler.de

HEINRICH-BÖLL-STIFTUNG e.V.

Studienwerk
Schumannstr. 8
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 2 85 34 400
Fax : 0049 30 2 85 34 409
Mél : studienwerk@boell.de
Internet : www.boell.de

HOCHSCHULSTART.DE STIFTUNG FÜR HOCHSCHUL- ZULASSUNG

Sonnenstraße 171
D-44137 Dortmund

Postanschrift

Hochschulstart.de
D-44128 Dortmund

Internet : www.hochschulstart.de

Infos sur les cursus avec procédure de sélection locale

Mél : service@hochschulstart.de
Tél. : 0049 180 7 12 24 48

Conseils pour une candidature en médecine, pharmacie, odontologie et études vétérinaires

Tél. : 0049 180 7 12 24 48

INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES IFRA /SHS

Goethe-Universität

Norbert-Wollheim-Platz 1
IG-Postfach 42
D-60629 Frankfurt/Main

Tél. : 0049 69 798 31900

Fax : 0049 69 798 31910

Mél : ifra@institutfrancais.de

Internet :

www.institutfrancais.de/frankfurt
www.ifra-frankfurt.de

KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG e.V.

Rathausallee 12
D-53757 Sankt Augustin

Tél. : 0049 2241 246-0

Fax : 0049 2241 246-2591

Mél : zentrale@kas.de

Internet : www.kas.de

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

Centre Culturel Allemand

4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier

Tél. : 04 67 60 48 11

Fax : 04 67 66 22 29

Mél :

info@maison-de-heidelberg.org

Internet :

maison-de-heidelberg.org

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre Franco-Allemand en Bourgogne-Franche-Comté

29, rue Buffon

21000 Dijon

Tél. : 03 80 68 07 00

Fax : 03 80 68 07 04

Mél : info@maison-rhenanie-palatinat.org

Internet :

www.maison-rhenanie-palatinat.org

MAISON HEINRICH HEINE

Fondation de l'Allemagne CIUP

27 c, boulevard Jourdan

75014 Paris

Tél. : 01 44 16 13 00

Fax : 01 44 16 13 01

Mél :

info@maison-heinrich-heine.org

Internet :

www.maison-heinrich-heine.org

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (MESRI)

Secrétariat général / DREIC

110, rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Tél. : 01 55 55 08 89

Internet : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

OFAJ / DFJW

Office franco-allemand
pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches
Jugendwerk
51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél. : 01 40 78 18 18
Fax : 01 40 78 18 88
Mél : info@ofaj.org
Internet : www.ofaj.org

**OFFICE NATIONAL ALLEMAND
DU TOURISME**

Renseignements par
Mél :
office-france@germany.travel
Internet : www.germany.travel

PÔLE EMPLOI INTERNATIONAL

48, boulevard de la Bastille
75012 Paris
Tél. : 01 53 02 25 50
Fax : 01 53 02 25 95
Mél : eei.anaem@pole-emploi.fr
Internet : www.pole-emploi-international.fr

**STIFTUNG DER DEUTSCHEN
WIRTSCHAFT (sdw) gGmbH**

Studienförderwerk Klaus Murmann
Im Haus der Deutschen Wirtschaft
Breite Str. 29
D-10178 Berlin
Tél. : 0049 30 20 33 15 40
Fax : 0049 30 20 33 15 55
Mél :
studienfoerderwerk@sdw.org
Internet : www.sdw.org/studienfoerderwerk-klaus-murmann

**STUDIENSTIFTUNG
DES DEUTSCHEN VOLKES E.V.**

Ahrstr. 41
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 8 20 96 0
Fax : 0049 228 8 20 96 103
Mél : info@studienstiftung.de
Internet : www.studienstiftung.de

UFA - DFH

Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule
Villa Europa
Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken
Tél. : 0049 681 93 812 100
Fax : 0049 681 93 812 169
Mél : info@dfh-ufa.org
Internet : www.dfh-ufa.org

UNI-ASSIST e.V.

Arbeits- und Servicestelle für
internationale
Studienbewerbungen uni-assist
e.V.
D-11507 Berlin
Tél. : 0049 30 666 44 345
Mél : <http://www.uni-assist.de/kontakt.html>
Internet : <http://www.uni-assist.de>

ZAV

Bundesagentur für Arbeit
Zentrale Auslands- und
Fachvermittlung (ZAV)
Villemombler Str. 76
D-53123 Bonn
Tél. : 0049 228 713 1313
Fax : 0049 228 713 270 1111
Mél : make-it-in-germany@arbeitsagentur.de
Internet : www.zav.de

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires Deutscher Akademischer Austauschdienst

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
5^{ème} étage
75006 Paris
Métro Odéon ou Saint-Michel
Internet : <http://paris.daad.de>

Service d'information et de documentation

ouvert du lundi au jeudi de 10 h à 13 h et
de 14 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 13 h
Tél. : 01 53 10 58 32
Mél : info-paris@daad.de
Internet : <http://paris.daad.de>